

MINISTERE DE LA DEFENSE

GEN 35.001



ECOLE SUPERIEURE
ET D'APPLICATION
DU GENIE

DIVISION DES ETUDES
ET DE LA PROSPECTIVE

MANUEL D'EMPLOI ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPAGNIE DE COMBAT DU GENIE



Approuvé le : 22 juin 2009
sous le n° : 3752 /ESAG/DEP

Edition 2009

Annule et remplace le GEN 110 (édition 2006).

NON PROTEGE

PRÉAMBULE

Ayant pour objet de définir le cadre d'emploi, l'organisation et les missions de la Compagnie de Combat du Génie (CCG), ce manuel précise aussi le processus d'élaboration des ordres et les procédures opérationnelles et logistiques à appliquer par les commandants d'unité génie.

Il est également conçu pour être utilisé par les unités de mêlée bénéficiant de l'appui de moyens du génie et qui, de ce fait, ont à connaître leur emploi, leur organisation et les articulations possibles.

Le principe de génération de force, avec en corollaire la constitution de modules à la demande, a pour conséquence des articulations différentes des unités génie en opération. De fait, la CCG doit être considérée comme l'unité génie **projetable autonome de référence**, renforcé selon le besoin par des modules spécifiques et complémentaires provenant de la compagnie d'appui du RGBIA d'appartenance ou d'un autre RGBIA.

Certes la CCG est employée au niveau du GTIA et peut détacher ses sections dans les SGTIA mais les principes d'emploi permettent aujourd'hui de dissocier les sections pour intégrer des groupes, des équipes ou imbriquer des moyens aux plus bas niveaux interarmes.

Cette version annule et remplace l'édition 2006 du GEN 110.

SOMMAIRE

1. CADRE D'EMPLOI

Le plus souvent déployée après une génération de forces, la compagnie de combat du génie (CCG) peut réaliser ses missions sur le territoire national ou sur un théâtre d'opérations extérieures dans le cadre d'une opération nationale ou multinationale, en vue d'appuyer une manœuvre interarmes et interarmées ou de participer aux opérations de secours des populations.

1.1 PRINCIPES D'EMPLOI

La CCG est **le plus petit élément opératif d'emploi du génie**. Elle peut être engagée au profit d'un GTIA[1] dans un cadre espace/temps prédéfini.
La CCG est apte à **effectuer simultanément une ou plusieurs missions** dans une zone d'action dont les dimensions calquent habituellement celles d'un GTIA.
Dans le cadre d'une manœuvre décentralisée, la CCG détache généralement des SCG au profit des SGTIA de premier échelon du GTIA et conserve le reliquat des moyens pour un effort général dans le temps et/ou dans l'espace pour une manœuvre centralisée.
Dans les zones exemptes d'urgence opérationnelle ou si les moyens génie manquent pour en détacher à tous, la CCG conserve généralement ses sections aux ordres .
Les moyens de la CCG sont employés par ordre d'intérêt pour la manœuvre interarmes (notion de priorité) et,en fonction des délais pour les exécuter (notion d'urgence).

1.2 SUBORDINATION

Les missions de la CCG et les différents liens de subordination afférents sont toujours définis dans un cadre espace-temps prédéterminé. Selon les cas, la CCG peut être :
- **Conservée** aux ordres de son régiment d'appartenance.
- **Détachée** auprès d'une unité interarmes généralement du niveau GTIA national ou allié en précisant la durée et les notions d'OPCOM-OPCON-TACOM-TACON définies ci-dessous.

Les principes de subordination suivants sont ceux couramment usités au sein de l'OTAN (APP-6) et des armées alliées, induisent des notions de commandement et de contrôle tactiques, logistiques et administratifs :

-Le commandement intégral (Full Command) est « le pouvoir militaire et la responsabilité dont un commandant est investi pour donner des ordres à des subordonnés. Il couvre tous les aspects des opérations et de l'administration militaires. Il n'existe que dans les armées nationales ».
Le terme "commandement", dans son sens international, implique un moindre degré d'autorité que dans son sens strictement national. Aucun commandant OTAN ou de coalition n'a le commandement intégral des forces qui lui sont affectées car les pays ne délèguent que le commandement opérationnel ou le contrôle opérationnel des forces qu'ils affectent à l'OTAN.

-Le commandement opérationnel (OPCOM) est « l'autorité conférée à un commandant d'assigner des missions ou des tâches à des commandants subordonnés, de déployer des unités, de réaffecter des forces, de conserver le contrôle opérationnel ou tactique ou de le déléguer au besoin ». Cette autorité ne comprend pas de responsabilités administratives.

[1] (Cf.TTA 904 relatif à « l'emploi de la brigade interarmes générique »).

-Le contrôle opérationnel (OPCON) est « l'autorité conférée à un commandant de donner des ordres aux forces affectées, de telle sorte qu'il puisse accomplir les missions ou tâches particulières, habituellement limitées de par leur nature, quant au lieu, ou dans le temps, de déployer les unités concernées et de conserver ou de déléguer le contrôle tactique de ces unités. Il ne comporte pas le pouvoir d'utiliser séparément les éléments constitutifs des unités concernées, pas plus qu'il n'inclut en soi, le contrôle administratif ou logistique».

-Le commandement tactique (TACOM) est « l'autorité déléguée à un commandant pour attribuer des tâches aux forces placées sous son commandement, en vue de l'accomplissement de la mission ordonnée par l'autorité supérieure. Elle peut conserver ou déléguer le contrôle tactique.».

-Le contrôle tactique (TACON) est « la direction et le contrôle détaillés, normalement limités au plan local, des mouvements ou manœuvres nécessaires pour exécuter les missions ou les tâches assignées ».

-Le contrôle administratif (ADCON) est « la direction ou l'autorité exercée sur des formations subordonnées ou autres en ce qui concerne les questions administratives telles que l'administration du personnel, les ravitaillements, les services et autres problèmes ne faisant pas partie des missions opérationnelles de ces formations subordonnées ou autres ».

TABLEAU DE SYNTHÈSE					
	FULL COMMAND	**OPCOM**	**OPCON**	**TACOM**	**TACON**
Réarticuler les forces	**OUI**	**OUI**			
Assigner **une mission** à une unité subordonnée	**OUI**	**OUI**	**OUI**		
Attribuer des **tâches** aux unités subordonnées dans le cadre d'une mission déjà donnée	**OUI**	**OUI**	**OUI**	**OUI**	
Déléguer aux subordonnés, les niveaux de commandement ou de contrôle	**OUI**	**OUI**	**OUI**	**OUI**	
Direction et contrôle des mouvements et manœuvres	**OUI**	**OUI**	**OUI**	**OUI**	**OUI**
Responsabilité administrative et logistique	**OUI**				

1.3 LIAISONS

Le CDU doit être en liaison :
-en permanence avec son autorité d'emploi ;
-en permanence avec ses subordonnés (organiques et renforcements) ;
-par vacation, avec son autorité génie ou avec les unités voisines.

Le CDU doit se conformer au DEAU et à l'OPSIC[2] donnant les règles et les mesures de coordination en matière de transmissions. Une partie de ces informations sont transmises dans le paragraphe Commandement/Transmission des ordres d'opération.

[2] Document d'Exploitation et d'Aide à l'Usager et Ordre Pour les Systèmes d'Information et de Commandement.

Pour connaître la messagerie opérationnelle à mettre en œuvre par la CCG, il convient de se reporter aux mémentos sur la fonction commandement dans les régiments du génie et sur la messagerie opérationnelle du génie (édition 2006).

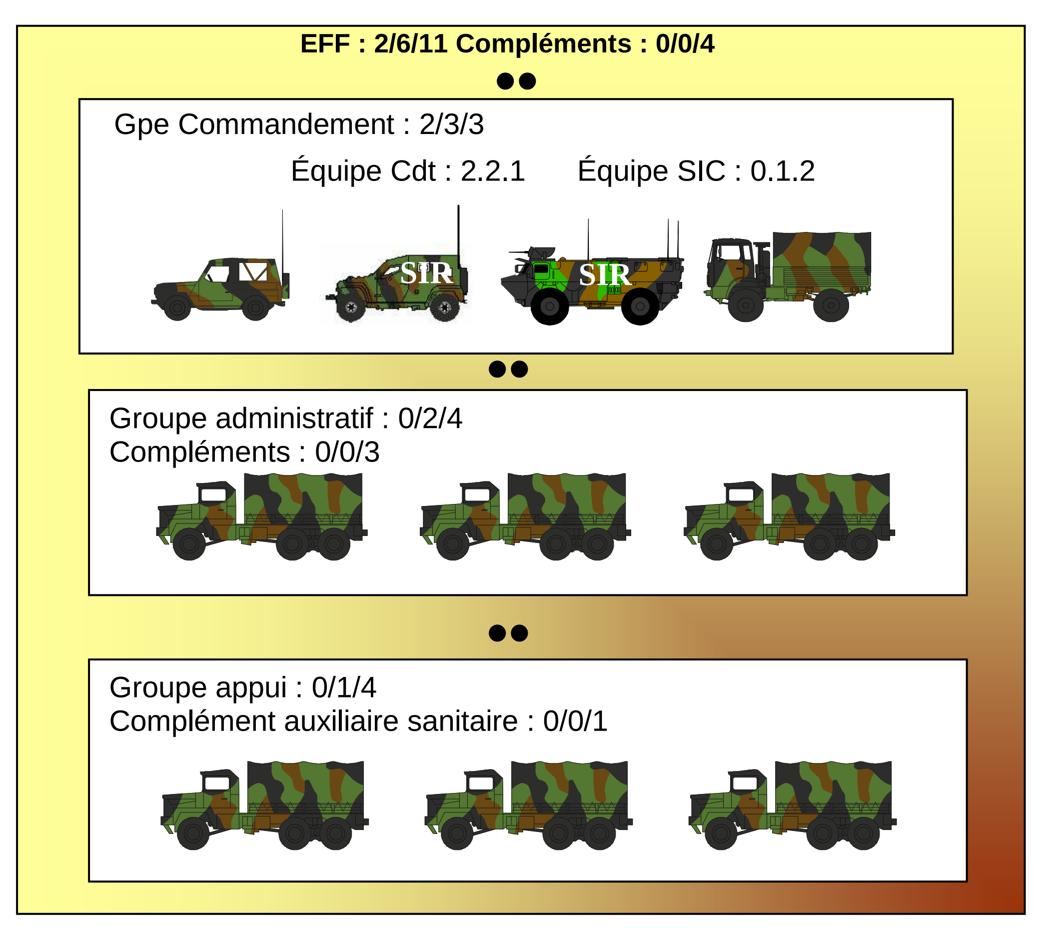
Les liaisons sont généralement de trois types :
-physiques (CDU/OA/estafette) ;
-par moyens radiophoniques (PR4G...) ;
-par moyens de transmissions de données (SIR, SITEL, CARTHAGE...).

2 ORGANISATION ET ROLES

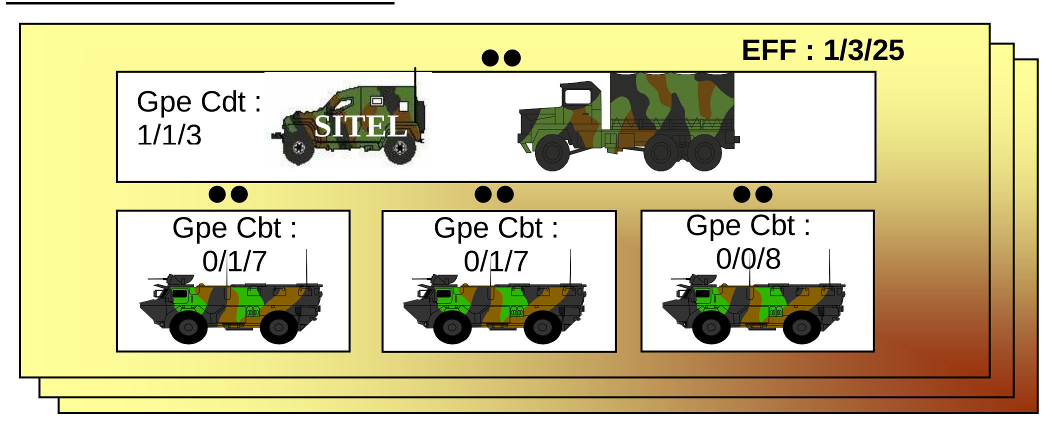
2.1 ORGANISATION

La CCG diffère légèrement en effectif et en équipement selon son RGBIA d'appartenance. Ces différences sont liées à l'appui spécifique à apporter à la brigade de rattachement (décision, multirôles, engagement d'urgence). Son effectif varie entre **5/21/101=127** pour les CCG équipées en MPG ou EGRAP à **5/23/99=127** pour les CCG équipées en EBG. Elle se compose des cinq sections suivantes :

2.1.1 <u>La section de commandement :</u>

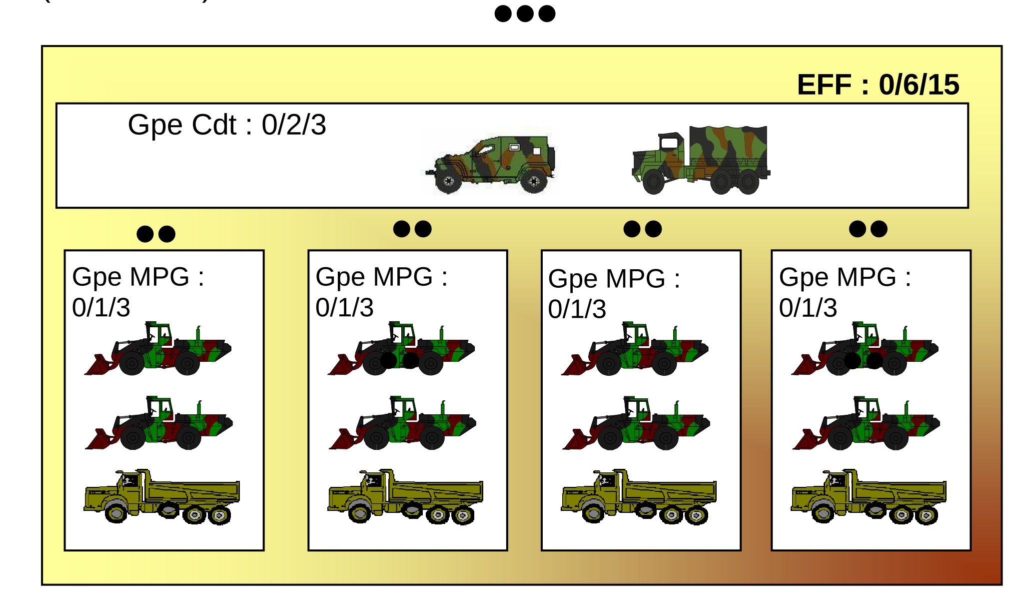


2.1.2 <u>Les trois sections de combat :</u>

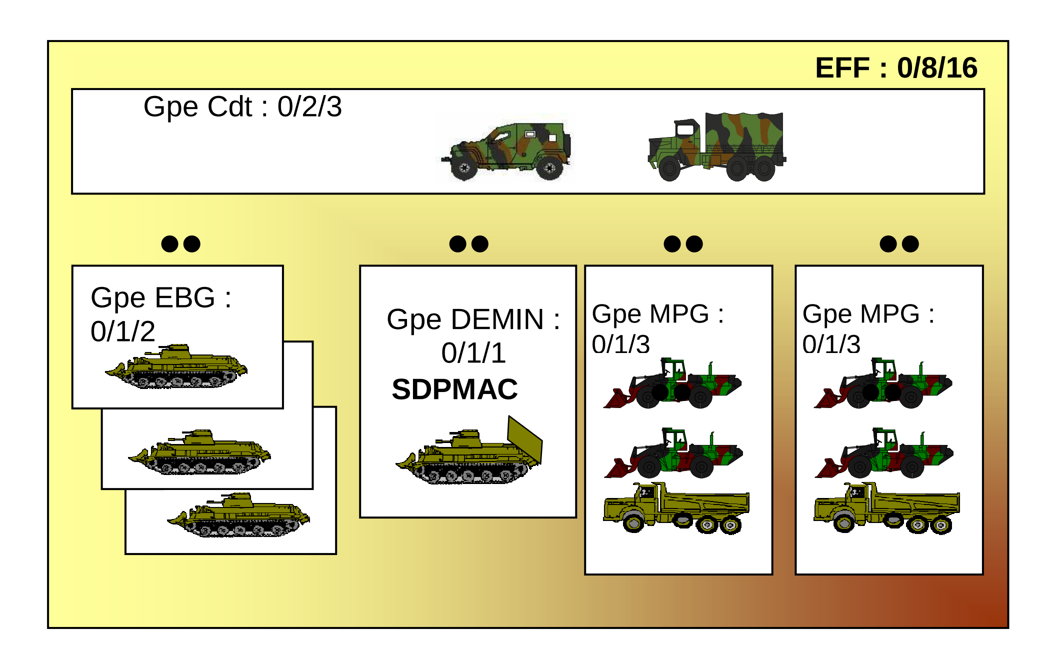


2.1.3 La section d'appui :

La section d'appui au combat renforce les sections de combat avec ses groupes MPG ou EGRAP-Bennes ou ses groupes EBG-SDPMAC. Elle peut aussi être employée tous moyens conservés (cf GEN 121).



Cette SAPP (type MPG) dispose de moyens pour participer à la sauvegarde protection et aider au déploiement d'urgence. Elle appuie généralement la manœuvre d'unités multi rôles et d'engagement d'urgence.



Cette SAPP (type EBG) est plus apte à participer au combat de contact, à appuyer à la mobilité et à participer à la contre mobilité tout en offrant une **protection sous blindage** de ses équipages en EBG et SDPMAC. Elle appuie généralement la manœuvre d'unités blindées et chenillées, dites de décision.

2.2 RENFORCEMENT

La CCG peut, selon les missions confiées, être renforcée de moyens nationaux ou multinationaux :

- de combat d'une autre CCG ;
- de la compagnie d'appui du RGBIA : moyens d'organisation du terrain, de création d'obstacles, d'aide au déploiement ou de franchissement ;
- d'autres unités du génie : moyens d'aide au déploiement lourd, de franchissement, de fourniture d'énergie électrique ou de traitement de l'eau, de déminage/dépollution mécaniques.

Ces renforcements apparaissent dans les ordres d'opération de la BIA et du RGBIA en arrêtant précisément les bénéficiaires et les conditions de subordination.

2.3 ROLES

2.3.1 Le commandant d'unité

Désigné par le chef de corps, le commandant d'unité est généralement un officier du grade de capitaine. Il est responsable, devant son chef de corps du génie et/ou le commandant d'un groupement tactique interarmes (GTIA)

- de la formation ;
- de la préparation opérationnelle ;
- de l'engagement de ses moyens de combat.

2.3.2 L'officier adjoint

L'officier adjoint est généralement un jeune capitaine n'ayant pas encore effectué son temps de commandement ou un lieutenant ancien.
Il assiste, dans le domaine tactique et logistique, le commandant d'unité en phase de préparation opérationnelle et/ou d'engagement de l'unité. Il doit aussi être en mesure de suppléer le CDU dans toutes ses prérogatives.

2.3.3 Le deuxième adjoint

Le deuxième adjoint est un sous-officier supérieur (BSTAT génie combat), qualifié au moins EOD 3. En phase de préparation opérationnelle, il assiste le commandant d'unité dans le domaine de la formation et du suivi EOD des sous-officiers adjoints (EOD2) et des chefs de groupe (EOD1).

2.3.4 Le chef de section commandement

Le chef de section commandement est généralement un sous-officier supérieur titulaire des qualifications suivantes :

- BSTAT combat et techniques du génie ;
- module d'adaptation chef de section commandement ;
- module d'adaptation sous-officier de défense NBC d'unité élémentaire ;

En liaison avec le CDU et l'adjoint, il est chargé de

- soutenir le fonctionnement du PC de la Compagnie ;
- mettre en œuvre le TC1 (domaine RAV/MEC/SAN) ;
- assurer le suivi de la situation NRBC de la CCG ;
- apporter son expertise dépollution aux sections de combat.

2.3.5 Le chef de section de combat

L'emploi et la mise en œuvre de la section de combat du génie sont détaillés dans le GEN 120, nouvelle appellation GEN 36 001.

3 MISSIONS GENERALES DE LA CCG

Le concept d'emploi du génie en opérations (GEN 100) traite dans son chapitre III précisément de l'appui direct et de l'appui général. Au niveau de la compagnie, ces volets de missions se décomposent en missions générales suivantes :

3.1 Participation au combat de contact.

3.1.1 Participer à l'attaque d'un point fort ou à la saisie d'un ouvrage.

DEFINITION	Mission qui consiste à appuyer directement l'action de force d'une unité interarmes en faisant appel à des équipes spécialisées disposant de matériels particuliers en vue de : -détruire l'ennemi agissant sur un terrain préalablement organisé en point d'appui ; -saisir un ouvrage avant qu'il ne soit détruit par l'adversaire et le maintenir intact au bénéfice des unités amies.
Cadre espace-temps	La CCG agit durant une action bien délimitée dans le temps et dans l'espace au profit d'un GTIA menant une action de réduction de résistance ou de destruction d'objectif. La mission d'assaut sur le point fort incombe généralement à une ou plusieurs SCG. Le reste de la CCG peut, durant ce laps de temps, ouvrir un itinéraire de contournement ou se tenir prêt à relever la section de tête.
Subordination Articulation	La CCG est détachée sous OPCOM au GTIA pour un temps donné. Une à deux SCG agissent au profit d'un SGTIA.
Limites d'emploi	Sans objet.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Equipe PCG (en particulier en réseaux ZURB). SDPMAC. EBG ou moyens lourds blindés chenillés permettant de dégager les itinéraires d'accès. Moyens de pontage (SPRAT) pour franchir des fossés.
Milieu (terrain, population)	ZURB et terrain ouvert.
Missions des sections	Participer à l'attaque d'un point fort ou à la saisie d'un ouvrage. Ouvrir les axes de progression au profit des éléments de tête. Faire franchir le premier échelon de l'interarmes. Réaliser des emplacements de tir et de protection, avant l'attaque pour les éléments d'appui et/ou après l'attaque, pour s'opposer à une contre attaque.

Mesures de coordination	Cadre d'emploi et usage des moyens spécifiques à définir en liaison avec IA. Les SCG engagées auprès des unités appuyées doivent être intégrées au réseau radio IA. Conserver une SCG en moyen d'intervention au profit des unités engagées.

3.1.2 Participer aux opérations de fouille opérationnelle

DEFINITION	Mission consistant à appuyer une unité interarmes, agissant généralement en mission de contrôle de zone, cherchant à interdire l'infiltration, la libre circulation, le mouvement ou la dissimulation de personnes, d'armement, de munitions, de substances ou de toute chose jugés illicites et/ou indésirables.
Cadre espace-temps	La CCG participe, en appui d'un GTIA, à des opérations de fouille de zones, d'habitations, de véhicules ou de personnes. Cette mission peut s'inscrire dans la durée ou être ponctuelle.
Subordination Articulation	Une ou plusieurs SCG peuvent être détachées sous OPCOM au sein d'un GTIA. Le reste de la CCG est conservé. Les sections peuvent être organisées en groupes spécialisés (détection magnétique, relève de piéges[3], déminage en fonction des besoins...)
Limites d'emploi	En qualité d'EOD 2, les SOA ne sont pas habilités à relever des engins explosifs improvisés mais uniquement à les détruire sur place. Possibilités limitées en organisation du terrain sans renforcement (EGRAP, EGAME, MFR).
Renforcement possible et/ou nécessaire	EOD 3 ou niveau supérieur lors d'opérations de neutralisation ou de destruction de pièges. Equipe PCG pour interdire ou faciliter la progression dans les réseaux suburbains. Equipe cynophile spécialisée dans la détection des explosifs. Moyens OT (EGRAP, EGAME, MFR…), Moyen de défense rapprochée (MODER) Moyen de protection des sites (SPECTRE) Officier de police judiciaire (OPJ). Interprète. Officier communication.
Milieu (terrain, population...)	Les habitations occupées n'excluent pas la présence de pièges. Les populations peuvent constituer une entrave ou une menace selon le contexte tactique-politique. Météo : les conditions défavorables (neige, gel...) ont une influence directe sur l'efficacité des opérations de fouille.

[3] Elément EOD donné en renforcement à une SCG.

Missions des sections	-Dépolluer une zone, un quartier, une maison, un véhicule. -Ouvrir un ou plusieurs axes de progression : - jusqu'à une zone de fouille ; - dans des habitations ou des bâtiments ; - dans les réseaux suburbains, ... -Réaliser un système d'obstacles planifié (destiné à permettre l'interdiction, la canalisation ou le cloisonnement d'une zone, d'un quartier, d'une rue, de réseaux suburbains...). -Détecter, relever, stocker et/ou éventuellement détruire l'armement, les munitions et toute chose considérée illicite par l'investigation à l'intérieur des bâtiments.
Mesures de coordination	Intégration radio. Détermination éventuelle des obstacles à poser (nature, nombre, localisation, réversibilité...) et des travaux de sauvegarde-protection à réaliser. Détermination des conduites à tenir face au piégeage, UXO, saisies diverses (armes, drogue, grosses sommes d'argent...). Définition des modalités d'engagement des éléments cynophiles en renfort des équipes EOD. Détermination des modalités de guidage d'une unité en réseau suburbain par les PCG. Eventuellement se faire définir les mesures de coordination avec l'officier de police judiciaire (OPJ), les interprètes et tout intervenant direct. Préciser les conditions d'utilisation et d'emploi des armes non létales (MODER) dans les ordres d'opérations *Cette liste de mesures de coordination n'est pas exhaustive et dépend de la mission et de ses contraintes.*

3.1.3 Participer aux opérations de contrôle des foules

DEFINITION	Mission consistant à appuyer l'action exercée au niveau tactique par les forces terrestres pour éviter que des foules gênent ou empêchent l'exécution de leur mission ou encore constituent un danger pour le personnel et, éventuellement, les équipements. Cette action s'exerce avant le contact (renseignement, prévention, dissuasion), au contact et pendant la phase de retour à la normale. **Le terme de "contrôle de foule" s'applique en dehors du territoire national.**
Cadre espace-temps	La CCG agit le plus souvent en ville dans la zone d'action et de responsabilité d'un GTIA en contrôle de zone. Les contraintes se rapprochent de celles du maintien de l'ordre. La mission regroupe les savoir-faire d'appui à la mobilité, d'appui à la contre mobilité et de sauvegarde-protection, adaptés à un opposant particulier qu'est la foule. La pose rapide et la réversibilité d'obstacles non létaux sont à privilégier. Cette mission s'effectue dans le strict respect des règles d'engagement (ROE). La durée d'engagement est très variable mais excède rarement plus de 48 heures sans relève.

Subordination Articulation	La CCG est sous OPCOM d'un GTIA. Une ou plusieurs SCG peuvent être détachées sous OPCOM. Le reste de la CCG est conservé. Les SCG peuvent néanmoins s'organiser en groupes spécialisés afin de canaliser, cloisonner, ralentir ou arrêter une foule hostile.
Limites d'emploi	Pas de possibilité de franchissement de brèche. La CCG doit se doter de matériaux autorisant des obstacles réversibles, non létaux et rapides à mettre en œuvre (système de déroulement rapide de barelés).
Renforcement possible et/ou nécessaire	Moyens de terrassement, de pontage et/ou franchissement, MFR, moyens de levage. Equipe EOD. Equipe PCG (spécialistes des réseaux suburbains). Arme non létale (MODER).
Milieu (terrain, population...)	Terrain : les actions de canalisation et/ou d'arrêt sont différentes selon que l'on se trouve en zone urbaine ou en zone ouverte. Etat des infrastructures verticales et horizontales à évaluer. Population : connaissance des ethnies ou factions. Moyens locaux utilisables pour la création d'obstacles.
Missions des sections	**Appui a la mobilité** • Rétablir les itinéraires en dégageant des barricades. • Faciliter la progression des échelons de tête. • Rechercher des itinéraires de contournement. **Appui à la contre mobilité** (*les moyens nécessaires ont déjà été préparés).* Canaliser, freiner et arrêter une foule en réaliser des fuseaux et des barrages d'obstacles, valorisés par des tirs de gaz lacrymogènes ou de munitions non létales (MODER). **Sauvegarde-protection.** Réaliser des emplacements d'observation. Réaliser des emplacements de tir pour armes non létales ou à létalité réduite selon les ROE. Protéger contre les engins explosifs improvisés (coktail Molotov). Participer aux opérations de fouille (individus ; véhicules ; bâtiments).
Mesures de coordination	Intégration au réseau des transmissions IA. Détermination des obstacles à poser (nature, nombre, localisation, réversibilité...) et des travaux de sauvegarde protection à réaliser. Diffusion du plan d'obstacles approuvé. Détermination des conduites à tenir face au piégeage, UXO, saisies diverses (armes, drogue, grosses sommes d'argent...). Définition des modalités d'engagement des éléments cynophiles en renfort des équipes EOD. Détermination des modalités de guidage d'une unité en réseau suburbain par les PCG. Connaissance et application des ROE (engagement et ouverture du feu).

	Coordination des actions génie et de « la manœuvre » IA. Coordination des moyens de sûreté immédiate/rapprochée. *Connaissance des « blue boxes »*[4] *Cette liste de mesures de coordination n'est pas exhaustive et dépend de la mission et de ses contraintes.*

3.1.4 Participer aux actions en zones urbaines

La CCG est le plus souvent détachée sous OPCOM auprès d'un GTIA et détache ses SCG sous OPCON des SGTIA. Le combat en zone urbaine impose de détacher des groupes, des équipes, des moyens sous TACON au plus bas niveau interarmes.
Le CDU est au PC TAC du GTIA pour contrôler l'action de ses SCG, proposer des solutions pour optimiser l'appui fourni et anticiper les actions futures.
Le CDS détaché doit proposer l'engagement de sa section au commandant du SGTIA :
-soit en privilégiant l'emploi centralisé de ses moyens en phase préparatoire puis en détachant sous OPCOM ses groupes aux détachements interarmes[5] (DIA).
-soit en détachant d'emblée les groupes de combat aux DIA en vue de participer aux préparatifs d'avant contact puis aux actions de combat durant l'engagement.
Le CDG détaché TACOM doit proposer des mesures de coordination. Si son emploi a déjà été fixé par le CDS, il est cependant nécessaire que les CDG soient capables de présenter des solutions techniques simples, prises dans une liste établie correspondant aux SF de son groupe de combat, aux chefs de DIA une fois engagés.

Les procédés d'exécution spécifiques au milieu urbain sont détaillés dans le GEN 214.

3.2 Appui à la mobilité

3.2.1 Ouvrir les axes de progression

DEFINITION	Opération qui consiste à éliminer des obstacles ou à créer au travers des passages sommaires et adaptés aux échelons de tête, sous contrainte forte de délai.
Cadre espace-temps	La CCG agit dans toute la zone d'action d'un GTIA en offensive durant une phase d'appui clairement définie de la manœuvre. Elle ouvre rapidement et sommairement les axes de progression du GTIA et recherche systématiquement et simultanément des itinéraires de contournement tant que possible.
Subordination Articulation	La CCG est détachée sous OPCOM au GTIA pour un temps donné. Une ou deux SCG renforcées détachées sous TACOM ou TACON aux SGTIA de tête.

[4] Zone d'action au contact de la foule exclusivement réservée aux actions des forces de police (infanterie, gendarmerie, IPTF, carabiniers…)

[5] Un DIA est souvent **créé en réaction** (face à une situation tactique particulière), sur une base de section d'infanterie renforcée de 2 à 3 blindés/canon, d'un GCG et plus rarement d'un EO de l'artillerie. Des DIA blindés peuvent aussi être mis sur pied pour des actions particulières (raid blindé, coup de sonde,…).

Limites d'emploi	Pas de capacité de franchissement sans renforcement.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Groupe EBG, SDPMAC, SPRAT, EFA. MPG ou EGRAP et bennes préalertés et prépositionnés (rétablissement itinéraire) Equipe PCG[6] (en particulier en réseaux ZURB).
Milieu (terrain, population...)	Etudier les contraintes à la progression (points de passage obligés, nœuds routiers, coupures, zones boisées, densité des zones habitées...). 2 à 3 itinéraires à ouvrir en terrain ouvert pour un GTIA 1 itinéraire principal et un itinéraire secondaire en zone urbaine pour un GTIA.
Missions des sections	Ouvrir les obstacles à base d'engins explosifs . Dégager les itinéraires obstrués. Faire franchir le premier échelon interarmes. Chercher des contournements.
Mesures de coordination	Définir des itinéraires de manœuvre (pénétrantes, rocades), la place du PC et du TC1. Coordination des moyens reçus en renforcement (point, heure de RDV, fréquence radio) . Coordination avec l'interarmes : - point, heure de RDV, fréquence radio. - ligne de débouché (LD), limites intermédiaires (L1, L2) et finale (L3) ; horaires d'arrivée et de départ sur ces limites. -sûreté des moyens agissant dans la profondeur du dispositif du GTIA.

3.2.2 Rétablir les itinéraires

DEFINITION	Améliorer la viabilité d'un itinéraire déjà ouvert pour permettre le passage des convois logistiques.
Cadre espace-temps	La CCG conservée agit dans toute la profondeur de la zone d'action de l'unité appuyée durant tout le temps nécessaire à la **remise en condition sommaire des itinéraires**. Il s'agit d'améliorer la traficabilité de l'itinéraire pour le rendre praticable à des véhicules de gamme civile (convois logistiques). pour répondre aux nécessités de la manœuvre, le tout dans des délais restreints.
Subordination Articulation	La CCG conserve généralement ses sections sous OPCOM et répartit une SCG par itinéraire.
Limites d'emploi	Ce type de rétablissement est généralement sommaire mais peut être

[6] PCG : plongeurs de combat du génie. Pour leur emploi voir le TTA755.

	affiné avec des moyens spécialisés. Utiliser les MPG ou EGRAP en priorité.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Au moins un MPG et une benne par SCG. La CCG peut être renforcée d'emblée ou sur demande, de moyens d'appui d'autres CCG ou de la CA (Bull, niveleuse, compacteur, EGAME, EGRAP, SPRAT, MATS, TAMES...). Equipe PCG (en particulier en réseaux ZURB).
Milieu (terrain, population...)	Prise en compte des moyens et des ressources locales (dépôts de matériaux, carrières, ferraille...).
Missions des sections	Reconnaître un itinéraire. Rétablir un itinéraire. Faire franchir une brèche courte par moyen de pontage provisoire ou définitif (pont de charpente).
Mesures de coordination	Priorité aux itinéraires de manœuvre et logistiques. Connaître les obstacles amis/ennemis dans la zone du GTIA. Demander des détachements de protection au profit des sections, sinon constituer un élément d'intervention à partir d'une section génie. Coordonner l'action des engins de terrassement et des bennes acheminant les matériaux.

3.2.3 Participer à une opération de bréchage[7]

DEFINITION	Mission qui consiste, dans le cadre d'une manœuvre offensive à ouvrir un ou deux passages ou « couloir de bréchage »[8] au profit d'un GTIA, à travers un dispositif de défense et/ou un système d'obstacles minés et battus par les feux.
Cadre espace-temps	La CCG agit au sein d'un GTIA en 1[er] échelon et a pour mission d'ouvrir une ou deux brèches à travers un système d'obstacles[9]. Cette opération peut être centralisée au niveau GTIA pour assurer une simultanéité des actions.
Subordination Articulation	La CCG forme un **détachement d'ouverture de brèche** composé de : -deux sections de combat du génie (une par passage en colonne de véhicules), conservées ou détachées selon que l'opération soit centralisée ou décentralisée. -une section de déminage lourd ; -des moyens de la S. APP (MPG, EBG, SDPMAC) ; -éventuellement des moyens de pontage (SPRAT). La troisième SCG est en réserve d'intervention.
Limites d'emploi	Renforcée d'une section de déminage lourd, la CCG peut réaliser **immédiatement et simultanément** deux couloirs au profit d'une GTIA chargé de conquérir la tête de pont. La CCG, sans renforcement en déminage lourd (AMX30 B2DT), est incapable de mener cette mission,
Renforcement possible et/ou nécessaire	- section de déminage lourd à un groupe de détection doté d'un AMX30 B2DT équipé de rouleaux et deux groupes de déminage, chacun doté d'un AMX30 B2DT équipé de charrues.
Milieu (terrain, population...)	Une opération de bréchage doit être minutieusement préparée et répétée (rehearsal). De ce fait, elle implique une **étude détaillée** du système défensif ennemi, du terrain et de la nature des obstacles à franchir.
Missions des sections	SCG : -renforcée par SDPMAC, ouvrir les axes de progression jusqu'à la zone de bréchage. -détruire (par tir de précision ou destruction par explosifs) les mines résiduelles visibles sur les cordons latéraux et sur la bande centrale créée par l' AMX30 B2DT.

---
[7] Cette fiche est conforme au manuel d'emploi relatif aux opérations de bréchage, édition 2000

[8] On entend par « brèche » l'ensemble des couloirs, juxtaposés ou successifs, ouverts par le même élément de déminage lourd.

[9] La CCG peut appuyer un GTIA en 2[e] échelon, auquel cas sa mission s'apparente à de l'ouverture d'itinéraire.

	-compléter le balisage sommaire des entrées des passages en colonne. Section de déminage lourd : -détecter la zone minée, ouvrir et baliser sommairement le ou les passages en colonne.
Mesures de coordination	Les mesures de coordination sont les mêmes que pour un franchissement de coupure humide (décentralisé ou centralisé). -Définir la zone de bréchage du niveau GTIA et les points de brèchage du niveau SGTIA. -Etablir le plan de franchissement de la brèche du niveau GTIA jusqu'au niveau SGTIA, section, peloton, escouade Circulation et équipe DLO artillerie. - Tenir compte des priorités tactiques pour le passage dans le couloir -Fixer le système de commandement (PC TAC GTIA, place colocalisée du CDU CCG, des CDS SCG et Section déminage lourd) - Participer à la coordination de la sûreté durant l'opération de brèchage. -Prise en compte et gestion des moyens de renforcement jusqu'à leur reprise aux ordres. - Faire la coordination des destructions sur place (DSP) des mines (périmètre de sécurité, avertisseur) -Coordonner l'action des SCG engagées en ouverture de passage dans la profondeur du système d'obstacles, de la section de déminage lourd, des moyens de pontage éventuels.
Points particuliers	-Prévoir la zone de mise à terre et d'équipement de la section de déminage lourd. -Ouvrir les axes de progression jusqu'à la zone de brèchage. -Traiter éventuellement dans l'axe les deux passages prévus au moyen du SDPMAC. -Baliser les accès aux entrées. - Mesures de sauvegarde protection ; - Conduite à tenir en cas d'accident ; - Evacuation sanitaire du personnel.

3.2.4 Participer au désengluement d'une unité

DEFINITION	Action consistant à extraire, avec le minimum de pertes et le plus rapidement possible, tout ou partie d'une unité, stationnée ou en mouvement, surprise par la présence de mines et/ou de sous- munitions dispersées, éventuellement sous le feu de l'ennemi, de jour ou **de nuit en zone sure avec éclairage**, en réalisant un ou plusieurs passages en colonne de piétons ou de véhicules permettant l'évacuation de la zone.
Cadre espace-temps	La CCG agit depuis l'extérieur pour désengluer d'autres unités. Il convient d'ouvrir un ou plusieurs itinéraires **de l'extérieur vers l'intérieur** pour ensuite faciliter dans les plus brefs délais l'extraction de ces unités. La CCG peut être engagée sur un ou plusieurs sites.
Subordination	

Articulation	La CCG comme les SCG peuvent être conservées sous OPCOM ou détachées. Une SCG par unité engluée.
Limites d'emploi	L'effort doit être marqué sur la sûreté immédiate et rapprochée du personnel de la CCG et de l'unité à extraire. L'opération de désengluement se fera si possible de jour, mécaniquement dans un premier temps puis manuellement lorsque l'on est à distance de danger d'explosion de l'unité à extraire. S'il s'agit de zones susceptibles d'être battues par les feux (mines par opposition aux sous-munitions), la sûreté rapprochée est assurée par un GTIA.
Renforcement possible et/ou nécessaire	AMX 30 B2DT, MADEZ
Milieu (terrain, population...)	Connaître la nature de la pollution (type de mines, munitions). Evaluer les entraves à la progression.
Missions des sections	Ouvrir un itinéraire.
Mesures de coordination	Coordination des sections et des moyens en renforcement. Coordination permanente des liaisons entre l'unité engluée et les unités génie. Coordination avec le chef IA : -définition des itinéraires de manoeuvre ; -zone de regroupement ; - mesures de sauvegarde protection ; - conduite à tenir en cas d'accident ; - évacuation sanitaire du personnel.

3.2.5 Franchir une coupure humide

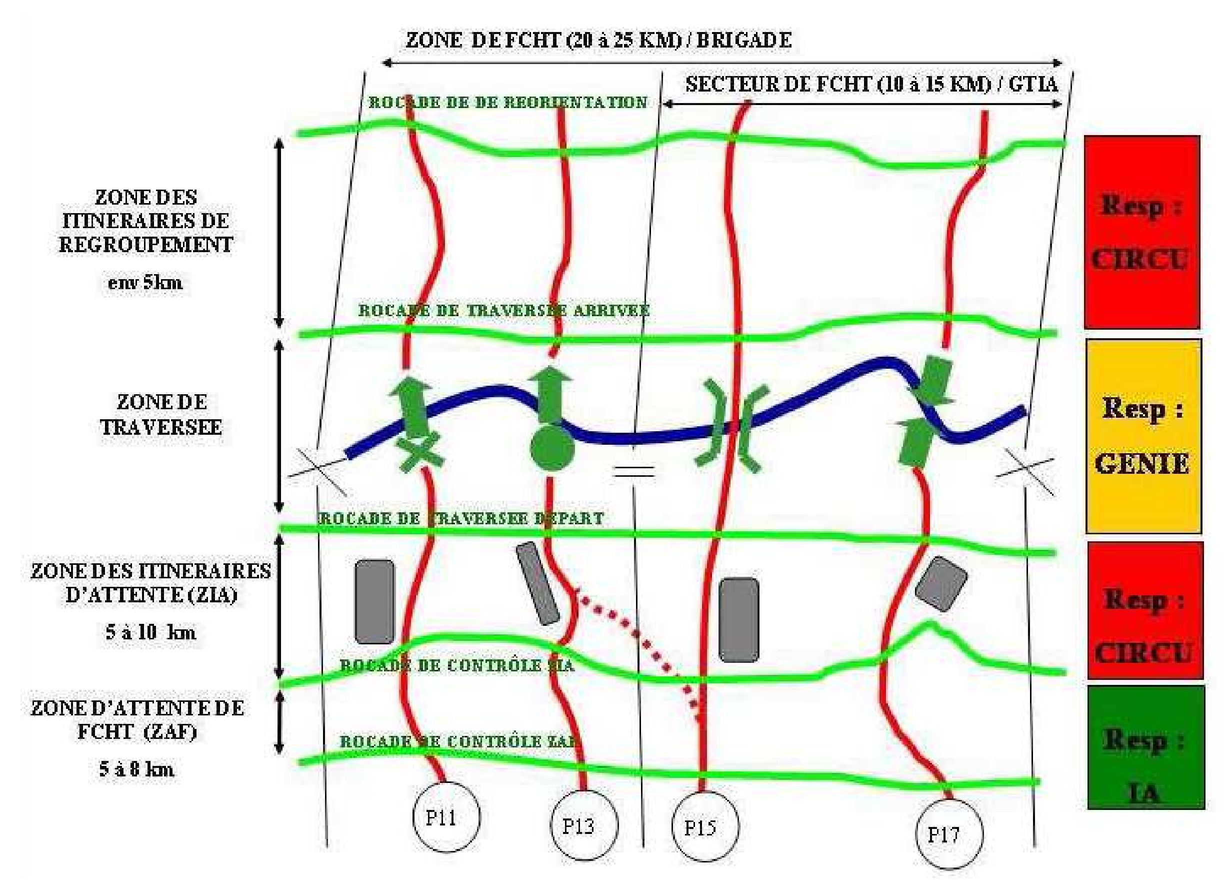
Les opérations de franchissement sont dévolues à une CCG renforcée par des moyens de franchissement spécialisés (EFA, PFM, SPRAT) ou de ponts fixes (BAILEY, MABEY JOHNSON, pont de charpente).
Si les aspects tactiques distinguent les franchissements effectués sous menace[10] ou sous contrainte[11], le commandant d'unité s'attachera à veiller aux points développés ci-dessous.

[10] Franchissement sous menace : une opération de franchissement organisée dans une situation tactique où un ennemi clairement identifié cherchera à s'opposer à la manœuvre. Ce franchissement peut être offensif ou défensif. Dans un franchissement sous menace, l'une des deux rives est déclarée « rive amie » et l'autre « rive ennemie ».
[11] Franchissement sous contraintes : une opération de franchissement organisée dans une situation tactique où il n'y a pas d'ennemi en mesure de s'opposer directement à la manœuvre de franchissement. Dans ce cas, aucune des deux rives n'est déclarée « rive ennemie » ou « rive amie », et chacune nécessite un dispositif de sûreté adapté

	FCHT sous menace	FCHT sous contrainte
Cadre espace-temps	Opération d'ensemble du niveau minimum de la BIA	L'opération peut s'inscrire dans la durée et peut engendrer les contraintes de garde éventuelle des points de passage et hypothéquer les moyens.
Subordination Articulation	Lorsque le franchissement est décentralisé, la CCG est généralement détachée dans un GTIA de premier échelon pour du FCHT offensif. Lorsque le franchissement est centralisé, la CCG est conservée aux ordres du RGBIA. Le franchissement peut être décentralisé pour la saisie de la tête de pont, puis centralisé pour faire franchir le second échelon de la BIA. Le CDU est au PC TAC du GTIA de tête et gère les flux sur les différents points passage. Repris aux ordres du RGBIA, il accueille lors du transfert d'autorité le PC TAC du GTIA de second échelon qui franchit, formant un PC FCHT tous moyens colocalisés. Une SCG pour fonctionnement du point de passage et une deuxième SCG si moyens MLF.	
Limites d'emploi	Un GTIA est responsable d'un secteur de FCHT comprenant un ou plusieurs points de passage	Effectif limité pour les missions autres que génie.
	Hormis les 3 zodiacs 6 hommes des SCG, pas de moyen de FCHT au niveau de la CCG.	
Renforcement nécessaire	MLF, EFA, PFM, SPRAT, MATS, TAMES DLRG Equipe PCG CLD dépannage	
Milieu (terrain, population...)	Accès et sorties de part et d'autre de la coupure (réseau routier) Caractéristiques du cours d'eau, de la coupure	Prendre en compte les contraintes : Conditions climatiques mouvements de foule, réfugiés. Action des belligérants ou groupes hostiles.

Missions des sections	En offensive : Déminer les accès et berges, Exploiter le ou les points de passage, Améliorer la traficabilité des sols. En défensive : Exploiter le ou les points de passage, Miner, obstruer les accès et berges, Préparer un plan d'obstacles.	Reconnaître, implanter les sites Equiper les points de passages Acheminer les matériels Aménager les berges Améliorer la traficabilité des sols Exploiter et entretenir le site
Mesures de coordination	**Planifier :** En liaison avec les unités à faire franchir, le DLO artillerie et le peloton de circulation, participer à l'établissement du plan de FCHT Reconnaissances des points de passages et de variantement. **Préparer** : Définir les rocades départ/arrivée, de contrôle/réorientation et les pénétrantes ; En liaison avec l'élément de circulation, déterminer les zones des moyens en attente, les garages de fractionnement et les zones de regroupement ; Prévoir l'acheminement des moyens génie reçus en renforcement Faire prendre en compte la sureté et surveillance du site durant les travaux de mise en place ou de construction Aménagement du site pour accès aux berges et mise à l'eau / sortie d'eau des moyens de FCHT **En cours de franchissement :** Coordonner les actions de tous les intervenants sur les zones départ et arrivée ; Approvisionner, coordonner et gérer les points de passage activés. Comptabiliser les moyens qui franchissent et assurer la fluidité et la rapidité des mouvements sur les sites, EMD variänter les points de passage. **En fin de franchissement :** Coordonner la désactivation des points de passage ou la prise en	

	compte des points de passage et des moyens par une autre unité génie en vue du franchissement centralisé ; Effectuer les opérations de remise en condition des moyens et des sites.



3.3 Appui à la contre-mobilité

3.3.1 <u>Réaliser un système d'obstacles planifié</u>

DEFINITION	Mission qui consiste à réaliser un ensemble cohérent et planifié d'obstacles de diverses natures, combinant barrages et fuseaux d'obstacles, sur les axes d'approche probable de l'ennemi.
Cadre espace-temps	Il s'agit de mettre en place des obstacles préliminaires ou planifiés sur des itinéraires de manœuvre (obstacles de manœuvre) et généralement réalisés en phase préalable à l'action interarmes pour canaliser, freiner et détruire un adversaire dans une zone de destruction. La CCG agit généralement dans toute la profondeur de la zone d'action d'un GTIA en réalisant simultanément des barrages d'obstacles successifs en avant des limites de coordination et/ou en appuyant les actions de freinage du GTIA par la réalisation de fuseau d'obstacles entre

	ses limites. La CCG marque son effort sur une ligne de coup d'arrêt par la réalisation d'un système d'obstacles battus par les feux directs et indirects et/ou des travaux d'organisation du terrain pour aménager des positions de tir au profit d'un GTIA en défense ferme.
Subordination Articulation	Conservée aux ordres du RGBIA : SCG conservées aux ordres, éventuellement détachées pour un détachement de couverture. Détachée (sous TACOM ou TACON) auprès d' un GTIA : SCG conservées ou détachées.
Limites d'emploi	L'action de la compagnie est limitée par : -les délais de réalisation ; -hypothèque des détachements de mise en œuvre par les obstacles de manœuvre en attente d'activation. La définition des priorités et des urgences revêt là toute son importance.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Disperseur, MFR, moyens OT.
Milieu (terrain, population...)	Connaissance des obstacles naturels (coupures, planimétrie...). Météo. Points de passage obligé. Densité du réseau routier. Nature des ouvrages d'art.
Missions des sections	Réaliser un système d'obstacles préliminaires et de manoeuvre. Réaliser des emplacements de tir et de protection.
Mesures de coordination	Prendre en compte les délais nécessaires et suffisants pour mener les reconnaissances, obtenir l'approbation de l'**autorité qualifiée** et réaliser les obstacles. Définition des itinéraires de manœuvre. Demande de détachements de protection à l'IA. Modalités de renforcement (lieu, RDV, début et fin). Connaissance permanente par l'interarmes des positions précises des éléments de la CCG évoluant dans ses secteurs de tir (**en particulier de nuit**). Renseigner la carte synthèse au fur et à mesure de la réalisation des obstacles. Modalités de mise en œuvre des obstacles (programmation, activation...). Diffusion et connaissance des plans d'obstacles approuvés (unités génie et interarmes), dont ceux des amis. Connaissance par les détachements de mise en œuvre et de protection des règles d'activation des obstacles de manœuvre (STANAG 2017). Demande de zone de regroupement en fin d'action à l'autorité IA. Modalités de transfert et de relève sur les obstacles. Connaissance des éventuels plans d'obstacles planifiés et des zones autorisées ou interdites aux actions de minage (ZLO, ZRO).

3.3.2 Participer à un détachement de barrage

DEFINITION	Participer à un détachement interarmes chargé de barrer une direction dangereuse par une manœuvre s'appuyant sur des obstacles créés à la demande, dans des délais souvent très courts.
Cadre espace-temps	La CCG agit généralement au profit d'un GTIA sur court préavis en appuyant un détachement interarmes chargé de barrer une direction (généralement un intervalle ou sur un flanc) face à une menace ennemie imprévue. Le détachement de barrage est une unité IA commandée par un chef IA.
Subordination Articulation	Le plus souvent une à deux SCG agissent au profit de ce détachement.
Limites d'emploi	Sans équipement organique en EBG, la CCG ne dispose pas de capacité de réalisation rapide d'obstacles **sous blindage** (minage dispersable).
Renforcement possible et/ou nécessaire	Disperseur de mines.
Milieu (terrain, population...)	Valorisation des obstacles naturels (planimétrie, zones boisées, coupures...) et des points de passages obligés.
Missions des sections	Réaliser des obstacles préliminaires et de manœuvre.
Mesures de coordination	Connaissance du réseau de manœuvre. Connaissance en permanence par l'interarmes des positions précises des éléments de la CCG évoluant dans ses secteurs de tir (**en particulier de nuit**). Modalités de renforcement (lieu, RDV, début et fin) Connaissance des actions des sous groupements voisins et de leurs sections du génie. Les mises en place d'obstacles inopinés ou de circonstance, sont soumises à des **règles d'emploi strictes et à l'approbation de l'autorité qualifiée**. Connaissance des éventuels plans d'obstacles planifiés et des zones autorisées ou interdites aux actions de minage (ZLO, ZRO). Modalités de mise en œuvre des obstacles (programmation, activation...). Diffusion et connaissance des obstacles réalisés (unités génie et interarmes), dont ceux des GTIA voisins. Chaque CR de pose d'obstacle a valeur de plan de pose. Les collationner et les répertorier en fin d'action.

3.3.3 Fournir un détachement héliporté d'intervention du génie (DIHG)

DEFINITION	Mission qui consiste à réaliser, sur court préavis et dans des délais brefs, un ensemble d'obstacles (généralement minés) en réaction à la manœuvre de l'ennemi pour le retarder au plus loin sur ses axes d'approche.
Cadre espace-temps	La CCG intervient, sur ordre et souvent dans des délais de réalisation très courts, face à une menace ennemie inopinée pour l'arrêter momentanément ou la retarder dans la profondeur de la zone d'action de la brigade interarmes.
Articulation CCG	1 groupe de combat par hélicoptère de manœuvre (HM).
Limites d'emploi	Utilisation de moyens légers (mines, explosifs) limités en nombre, en poids et en volume aux capacités d'emport des HM.
Renforcement possible et/ou nécessaire	1hélicoptère léger (HL) par SCG pour une éventuelle reconnaissance.
Milieu (terrain, population...)	L'action se produit généralement dans la profondeur en zone d'insécurité sur des points de passage obligé.
Missions des sections	Réaliser des obstacles ponctuels.
Mesures de coordination	Définir les fuseaux de DHIG par SCG. Préciser horaires des briefings. Confirmer avec les pilotes la faisabilité du DIHG (masse totale/distance/délai/météo). Coordonner avec les pilotes les zones d'enlever et de poser au retour ainsi que le plan de vol et les conduites à tenir en cas de difficultés rencontrées. Suivre la réalisation du plan d'obstacles Etablir et collationner les STANAG Préparer la « remotorisation » éventuelle de la CCG.

3.4 Aide au déploiement d'urgence

3.4.1 Déminer et/ou dépolluer une zone

DEFINITION	Mission qui consiste à détecter, identifier, détruire ou neutraliser toutes munitions, mines et engins dangereux sur une zone clairement délimitée.
Cadre espace-temps	La zone considérée (implantation d'unité ou de PC) doit être délimitée avec précision. Les délais seront fonction de la quantité de mines et munitions à neutraliser. Cette mission est généralement effectuée au profit de la force mais peut aussi l'être (sur ordre) au bénéfice des populations. Cette action peut être conduite de jour ou **de nuit en zone sure avec éclairage**.
Subordination Articulation	La CCG peut être conservée ou détachée TACOM. 1 à 3 SCG sont engagée(s) en mission de dépollution. La section appui renforce selon les besoins les SCG.
Limites d'emploi	Sans renforcement mécanique, les capacités sont limitées aux seuls moyens humains (détecteur, sonde). Le rendement est de 100 mètres de profondeur sur 4 mètres de large pour un groupe avec un délai de 3 heures. De nuit, le rendement est diminué de moitié. Un soutien médical est **obligatoire** (Cf. GEN 50.226 frcht obstacles à base de mines). La présence d'un élément de protection IA ou génie, est requise sur le site en fonction de la situation tactique.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Moyens de déminage dépollution mécanique (MADEZ). Moyens OT envisageables. Soutien SAN : VAB ou HM nécessaire pour EVASAN en regard des capacités locales d'hospitalisation. Eventuellement un élément EOD, au minimum en alerte d'intervention. Interprète.
Milieu (terrain, population...)	**Population.** Recueil de renseignements (tactiques et techniques). Information sur les dangers représentés par le chantier. **Terrain.** Définir une zone de destruction des mines / munitions (polygone explo)
Missions des sections	SCG : - réaliser un chantier de déminage et/ou dépollution. - marquer et baliser la zone. S.APP : -réaliser une plate-forme de déploiement d'urgence (zone de poser HM, zone vie…).

Mesures de coordination	Etablir une liaison permanente entre la zone de déminage dépollution et le PC ayant ordonné la mission. Définir les modalités de sûreté immédiate et rapprochée. Maintenir un contact avec les autorités locales. Coordonner l'action et la place des moyens sanitaires en cas de chantiers multiples (Cf. GEN 50.226) Participer à la détermination, avec l'échelon supérieur et les autorités locales, des axes de circulation à emprunter, des zones de stockage et de destruction des munitions/engins relevés. Participer à la demande de NOTAM[12] si nécessaire.

3.4.2 Réaliser des plates-formes de déploiement d'urgence

DEFINITION	Mission qui consiste à créer ou rétablir des plates-formes sommaires pour permettre le déploiement initial des unités interarmes sur des zones stabilisées : réalisation de zone de travail et de vie, de zone de poser d'hélicoptères, de terrains sommaires de poser ou de largage à très faible hauteur (TFH).
Cadre espace-temps	Un projet avec un schéma et un plan de déploiement doit être approuvé par l'autorité demandeuse. Le type de réalisation, la durée du stationnement et les caractéristiques géographiques et météorologiques impliquent des délais plus ou moins importants.
Subordination Articulation	En fonction de la surface de la ou des plates-formes, la SAPP peut être employée tous les MPG et les bennes réunis (grande plate-forme sur une zone plane) ou avoir ses moyens détachés dans les SCG engagées dans la réalisation de petites ou moyennes plates-formes.
Limites d'emploi	Les moyens d'une CCG sont restreints. La CCG doit être obligatoirement être renforcée.
Renforcement possible et/ou nécessaire	EGAME, EGRAP, niveleuse,.TAMES , MATS
Milieu (terrain, population...)	Nature des sols, nappe phréatique. Zones inondables. Canalisations souterraines d'eau, de gaz. Facilités de raccordement au réseau routier Ressources locales en moyens et matériaux. Recensement des zones de stockage, de parking. Propriétaire (s) du terrain, demander les titres de propriété.
Missions des sections	SCG :

[12] NOTAM: Notice to air movement.

	-reconnaître, baliser une zone, faire une vérification de non pollution ; -renforcée par…, réaliser une plate-forme sommaire de vie en campagne pour telle unité. -réaliser une plate-forme sommaire d'aéronefs ou de largage. S.APP : -réaliser une plate-forme de tant de mètres carrés avec deux accès.
Mesures de coordination	Coordonner avec l'échelon supérieur et les autorités locales l'utilisation du terrain à des fins militaires. Coordonner l'action des moyens de la CCG et de ceux reçus en renforcement. Définir les caractéristiques de la zone : durée, usage ponctuel ou intensif, contexte, type de véhicules (roue, chenille), type d'aéronefs…

3.4.3 <u>Réaliser des travaux simples d'amélioration de la traficabilité.</u>

DEFINITION	Mission qui consiste, **avec des moyens légers**, à réaliser des travaux simples et sommaires principalement destinés à améliorer la traficabilité des itinéraires ou des voies de circulation.
Cadre espace-temps	Les travaux sont simples, ponctuels avec des délais dépassant rarement une à deux journées.
Subordination Articulation	La CCG engage tout ou partie de sa SAPP sur un même site et ses SCG renforcées sur des sites différents. Les moyens sont généralement conservés aux ordres de la CCG pour optimiser leur emploi. Lorsque la SAPP est engagée groupée, les SCG remplissent des missions de combat.
Limites d'emploi	Les moyens d'une CCG (MPG/ bennes / EBG) sont restreints. La CCG doit être obligatoirement être renforcée.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Moyens : EGAME, EGRAP, niveleuses, compacteurs. SPRAT éventuellement mais pas dans la durée.
Milieu (terrain, population...)	Nature des sols. Canalisation souterraines (eau, gaz). Ressources locales en moyens et matériaux. Informations techniques sur les ponts (routiers, autoroutiers, ferroviaires).
Missions des sections	Reconnaissance techniques des itinéraires et recherche de contournements ponctuels, des matériaux (bois, grave, pierres), Marquer et baliser les points de passage (jour/nuit), Réaliser un pont de charpente.
Mesures de coordination	Coordonner l'emploi des moyens de la CCG et des moyens reçus en

	renforcement. Éventuellement établir et maintenir une liaison permanente avec le PC de GTIA ou RGBIA et avec les partenaires extérieurs impliqués (ONG, ACM, fournisseurs divers).

3.4.4 Renforcer sommairement des bâtiments existants.
(Cf. TTA 722)

DEFINITION	Mission consistant à consolider des bâtiments existants afin de permettre à une unité de s'y installer à des fins tactiques ou logistiques dans les meilleures conditions de sauvegarde protection.
Cadre espace-temps	La CCG agit généralement dans toute la zone d'action d'un GTIA. La durée de la mission dépend principalement -de la nature et de l'état des ouvrages existants, -du degré de protection souhaité, -des moyens engagés.
Articulation	1 à 3 SCG engagées selon les travaux à réaliser. La SAPP est engagée pour la réalisation de merlons de protection des accès et du périmètre du bâtiment.
Limites d'emploi	La CCG ne possède initialement pas les matériels et matériaux nécessaires à cette mission très spécialisée.
Renforcement possible et/ou nécessaire	ACAD, groupes électrogènes. En fonction de la taille du bâtiment et de l'étendue des travaux, expertise d'un spécialiste TOI.
Milieu (terrain, population...)	Moyens et ressources locales. Nature et plans des constructions des différents réseaux aériens et souterrains. Présence d'un vide sanitaire. Présence de conduites de gaz, de vapeur, d'eau, d'électricité ; Risques technologiques (présence de déchets toxiques, chimiques, de produits inflammables...).
Missions des sections	SCG : -reconnaissance technique d'un bâtiment, marquage du bâtiment ; -réalisation des travaux d'étaiement des fenêtres, des murs. -ouverture des locaux fermés. S.APP et moyens en renforcement : -participer et/ou réaliser des travaux de merlonnage autour d'un bâtiment, - obturation ou réalisation d'ouvertures dans les murs.
Mesures de coordination	Coordonner l'action des moyens de la CCG et de ceux reçus en

	renforcement. Approvisionner et suivre les besoins en matériaux et matériels spécifiques. Déterminer les ressources locales en moyens et matériaux Recenser les zones potentielles de stockage, de parking, de vie... Rendre compte régulièrement de l'avancement des travaux.

3.5 Aide au déploiement opérationnel.

DEFINITION	Mission qui recouvre l'ensemble des actions menées par toutes les composantes d'une force interarmées pour lui permettre : -de préparer et assurer son acheminement et son installation initiale ; -de prendre tous les dispositifs adaptés aux circonstances, notamment aux menaces, en vue de préserver sa capacité opérationnelle **dans la durée** ; -d'assurer son désengagement et son rapatriement dans les meilleures conditions.

Bien qu'étant du ressort de toutes les armes, la mission d'aide au déploiement est tout particulièrement adaptée aux capacités du génie qui doit se charger :
-des reconnaissances préalables à une installation ;
-de la dépollution et de la préparation d'une plate-forme ;
-de l'approvisionnement en eau et en électricité ;
-de la réalisation de travaux simples d'infrastructure et de sauvegarde protection.

En l'occurrence, il ne faut pas confondre « l'aide au déploiement d'urgence » dans le cadre de l'appui direct et « l'aide au déploiement opérationnel» dans le cadre de l'appui général. La distinction porte principalement sur :
- la notion « d'urgence » pour la première et celle de « durée » pour la seconde,
-sur les délais de réalisation des travaux : quelques jours pour la première et de plusieurs semaines à plusieurs mois pour la seconde,
-sur la nature des moyens engagés : Groupes électrogènes 400 Kwa et MATEM pour la seconde.

3.6 Soutien au stationnement.

DEFINITION	Ensemble d'actions mises en œuvre par le génie pour mener des travaux d'amélioration du bien-être et de la sécurité d'unités s'installant **dans la durée** : réfection ou construction de bâtiments, mise en place de centrale électrique, de station de production d'eau ou d'épuration...

Pour la CCG, en appui des moyens de soutien au stationnement, il s'agit d'effectuer les missions **ponctuelles** suivantes **:**

-déminer et/ou dépolluer une zone ;
-réaliser des emplacements de tir et de protection ;
-réaliser des travaux préliminaires simples d'amélioration de la traficabilité pour faciliter l'accès au chantier ;

3.7 Appui aux déplacements.

Il existe deux types de déplacement : les déplacements stratégiques et les déplacements opératifs. La présente fiche ne traite que de l'appui aux déplacements opératifs. En effet, l'appui aux déplacements stratégiques n'est généralement pas du niveau de la CCG.

DEFINITION	L'appui aux déplacements opératifs a pour but de garantir la liberté de mouvement des forces amies et la permanence de leurs flux logistiques dans la zone de responsabilité du commandant de théâtre. Cet appui consiste à rétablir et à maintenir les voies de communications routières, ferrées, voire fluviales en y effectuant des travaux appropriés notamment pour le franchissement de coupures importantes.

Dans ce cadre, l'action de la CCG correspond aux missions générales suivantes :
-ouvrir les axes de progression ;
-rétablir des itinéraires ;
-faire franchir par pont flottant ou par bac (PFM, EFA) ;
-construire un pont fixe (BAILEY, MABEY-JOHNSON, Charpente).

3.8 Appui au retrait.

DEFINITION	Mission d'appui aux actions de désengagement consistant, après la fin de l'opération, à rapatrier les forces dans leurs lieux de stationnement initiaux et à restituer les emprises.

La CCG peut participer à cette mission en réalisant des travaux simples d'amélioration de la traficabilité, en démolissant les ouvrages de sauvegarde protection devenus inutiles, en démontant les zones vie (living container), en remettant en état les emprises utilisées par la force, en participant à la restitution du ou des anciens sites de déploiement aux autorités locales.

Dans ce cadre, la CCG peut être amenée à réaliser les travaux d'organisation du terrain avant restitution des sites de déploiement encore occupés ;

3.9 Participer aux opérations civilo-militaires (OCM).

DEFINITION	Mission qui consiste à participer aux OCM ayant essentiellement pour but de faire accepter la force tactique et faire adhérer la population (conquête des cœurs). Planifiées et menées par les échelons tactiques, principalement en phase de stabilisation (avec les conseils des spécialistes ACM), les OCM se caractérisent par des opérations de courte durée à effet immédiat, à budget limité et n'engagent que des moyens organiques.

Dans le cadre des OCM, la CCG peut être amenée **ponctuellement** à :

Réaliser des travaux sommaires au profit de la population :
- déminer et/ou dépolluer une zone au profit de la population civile ;
-participer à la construction d'un pont, d'une passerelle, d'une école, d'un terrain de sport, d'un puits, d'un système d'irrigation ;
-réaliser des travaux d'infrastructure simples (réfection de bâtiment, d'un dispensaire, d'un hôpital, mise en place d'une déviation de piste, de route) ;
- reconstruction d'un ponceau ou d'un pont de charpente.
- réaliser des clôtures, desenceintes
- Mettre en place de lignes électriques,
- Forer de puits à faible profondeur,
- Réaliser de fosses à déchets

3.10 Participer aux opérations de secours aux populations

DEFINITION	Ensemble des activités conduites, le plus souvent dans un contexte d'urgence, en faveur de populations victimes de conflit, de catastrophes naturelles ou technologiques. Cette mission consiste à participer à la restauration d'un environnement favorable, principalement en contribuant au rétablissement d'axes et d' infrastructures essentielles répondant aux besoins vitaux des populations.
Cadre espace-temps	La CCG participe au sein de son régiment ou d'un détachement IA, à des opérations d'aide aux populations dans une zone d'action définie dont la durée n'est pas obligatoirement fixée.
Articulation CCG	L'articulation est réalisée, en fonction des besoins de l'unité appuyée, en équipes ou modules spécialisés : -montage d'infrastructures temporaires ; -épuration, stockage et fourniture d'eau ; -assainissement ; -fourniture d'électricité ; -transport des biens, des animaux, des personnes; -distribution de vivres, d'effets chauds ; -hébergement d'urgence ; -déblaiement ; -protection.
Limites d'emploi	Capacité très limitée pour l'installation d'une zone d'une centaine de réfugiés.
Renforcement possible et/ou nécessaire	Un second auxiliaire santé, un infirmier si possible. EGAME, EGRAP, MATS, grue Véhicules de transport. Officier communication, officier de police judicaire, interprète.
Milieu (terrain, population...)	Terrain généralement impropre à ce type de mission (zone ravagée par catastrophe naturelle, ancienne zone de combat...). Population généralement en détresse qui nécessite d'être soutenue dans pratiquement tous les domaines (alimentaire, sanitaire, hébergement...).

	Rivalités interethniques, zones d'influence tribale/des milices/des gangs. Météo : Les conditions défavorables (neige, gel, forte température) ont une influence directe sur l'efficacité des opérations. Opération généralement couverte par les médias (contexte géopolitique).
Missions des sections	Aider au déploiement d'urgence des moyens de commandement/ médicaux/sanitaires engagés (militaires et civils). Ouvrir, rétablir et éventuellement maintenir les itinéraires d'accès. Reconnaître une zone d'installation au profit de réfugiés. Sécuriser une zone d'installation. Assurer la sûreté immédiate et rapprochée au profit de réfugiés. Participer au montage d'un camp de réfugiés. Satisfaire les besoins immédiats d'une population en détresse (eau, vivres, conditions de vie, conditions sanitaires...). Réaliser des travaux **sommaires** d'infrastructure horizontale et verticale au profit d'une population. Participer à la recherche et au relevage de personnes. Participer à l'évacuation de personnes en danger.
Mesures de coordination	Sur le théâtre national, établir et maintenir les contacts avec les acteurs présents sur le terrain (sapeurs pompiers, autorités civiles et militaires en particulier le DMD). En opérations extérieures, se faire préciser les actions d'aide autorisées (ne pas se substituer à une ONG). *Cette liste de mesures de coordination n'est pas exhaustive.*

4 LOGISTIQUE

4.1 GENERALITES

(Cf. Manuel sur la logistique régimentaire. Edition 2006)

La logistique de la CCG s'applique classiquement aux fonctions suivantes :
-Ravitaillement;
-Maintien en condition;
-Soutien sanitaire.
Les procédures et les conduites à tenir de chaque fonction sont développées dans le paragraphe « logistique » du ou des ordres des unités[13] ayant un lien avec la CCG. Le CDU se servira de ces informations pour établir les consignes logistiques dans ses ordres. En phase d'intervention, la CCG peut envoyer au TC3 (ex train régimentaire) son groupe administratif qui se place aux ordres du chef du TC3. En phase stabilisée, le groupe administratif rejoint sa CCG en raison d'un dispositif logistique privilégiant de pousser vers l'avant les moyens.

La logistique de la CCG est de la responsabilité principale du commandant d'unité. Il doit en permanence connaître et gérer son potentiel logistique pour maintenir ses capacités tactiques. Les comptes rendus de consommation, les points journaliers de situation logistique et les demandes de complètement, d'évacuation, de réparation doivent permettre la gestion de son potentiel logistique. De plus, compte tenu des élongations, des priorités tactiques ou techniques et de la disponibilité des moyens de transport, l'anticipation dans le domaine logistique doit être un souci constant chez le CDU.

En vie courante comme en phase d'engagement, cette responsabilité peut être dévolue à l'officier adjoint afin de permettre au CDU de s'appesantir sur les autres domaines. En opération et quelle que soit le lien de subordination, la dissociation possible de la CCG amène chaque chef d'élément à gérer ses moyens logistiques (suivi/livraison/évacuation/réparation). Le collationnement des informations (par comptes rendus) des subordonnés demeure de la responsabilité du Poste de commandement de la CCG.

4.2 LES EQUIPEMENTS ET LES VEHICULES DE LA CCG

L'organisation de la CCG figure dans les DUO émis chaque année par l'EMAT. Cependant cette organisation n'est pas figée. Ainsi, en fonction du contexte tactique, de la mission générale, et de la situation géographique, certains véhicules peuvent s'ajouter, être retranchés ou se substituer à ceux existant. Les VLTT P4 peuvent par exemple être remplacés par un PVP (à terme) ou un VAB pour une mission de combat nécessitant une mise sous blindage de tous les exécutants. Dans le cas d'une projection, ces véhicules peuvent être mis à disposition par le RGBIA d'appartenance, par un autre régiment de la BIA ou par une autre BIA.

[13] Selon le lien de subordination

4.3 LES LOTS GENIE

Le volume des lots dont dispose chaque SCG dépasse largement ses capacités d'emport. Avant tout départ en mission, il sera donc indispensable de définir précisément le matériel à emporter.

Pour la composition exacte des lots, il faut se reporter aux fiches récapitulatives éditées par la DCMAT.

<u>LISTE DES NOUVEAUX LOTS DU GENIE</u>

Appellation	Dotation SCG	Dotation SAPP	Total CCG
Lot inondation	0	0	1
Lot complémentaire d'apparaux pour MDF.	1	1	4
Lot marquage de chantier	8	0	24
Lot de signalisation de zone polluée ou contaminée	8	0	24
Lot d'implantation pour bande minée.	2	0	8
Lot de traction pour dépollution en zone urbanisée	3	0	9
Lot de contrôle en ZURB.	3	0	9
Lot complémentaire de contrôle en ZURB.	3	0	9
Lot d'investigation verticale.	3	0	9
Lot complémentaire d'outils pour groupe de combat.	3	0	9
Lot de fourniture d'énergie	3	0	9
Lot de mise en œuvre d'explosif pour section de combat.	1	0	3
Lot de mise en œuvre d'explosif pour groupe de combat.	3	0	9
Lot complémentaire de mise en œuvre d'explosif pour groupe de combat.	3	0	9
Lot de recherche de mines.	3	0	9

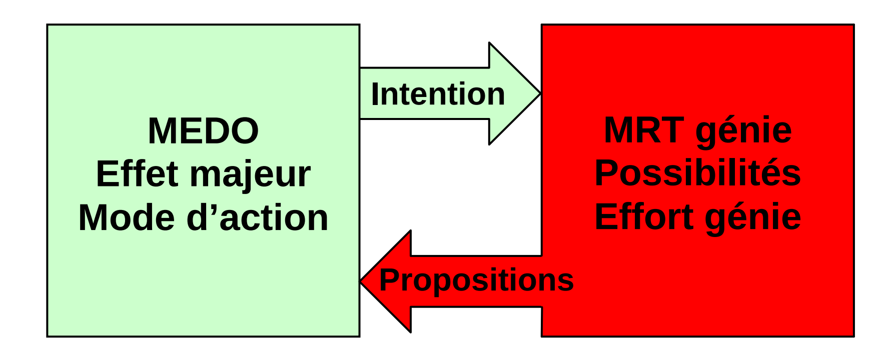
ANNEXE 1 : METHODES DE RAISONNEMENT INTERARMES ET GENIE

1 Le lien entre la MEDO et la MRT

Le CDU génie contribue à la MEDO du PC GTIA en participant aux phases d'analyse et de synthèse et en s'intégrant dans le processus décisionnel par un travail collaboratif au sein du PC GTIA.
En particulier, au profit des cellules RENS/MANFUT/CONDUITE/LOG du PC GTIA, son rôle consiste à :
-conduire une étude terrain pour préciser les points caractéristiques (couloir de mobilité, obstacles naturels/artificiels, coupures, points d'appui possibles ami/ennemi),
-calculer les délais de l'action interarmes ami/eni,
-étudier les capacités du génie adverse,
-recenser les renforcements génie ami possibles,
-contribuer au choix du mode d'action ou à son aménagement.

La contribution à la MEDO permet au CDU génie de s'approprier l'**intention** du commandant du GTIA (effet majeur, mode d'action).

Le CDU génie conduit ensuite sa propre méthode de raisonnement tactique pour faire des **propositions d'emploi** de ses moyens.
Il doit :
-déterminer des tâches, des efforts génie, des priorités pour réaliser l'effet majeur interarmes,
-proposer des articulations possibles de son unité pour appuyer au mieux le mode d'action choisi.

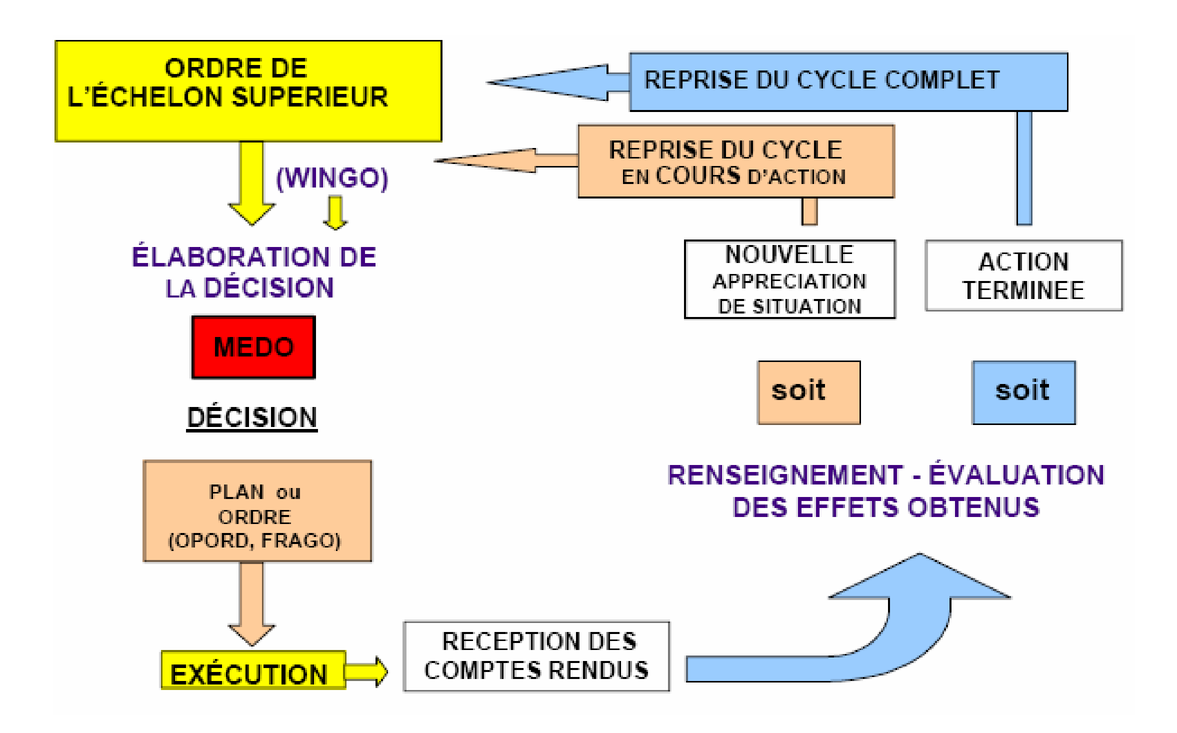


Lorsque l'intention a été arrêtée et les propositions ont été validées, le CDU génie rédige le paragraphe génie de l'OPO du GTIA.

5 La MEDO

La méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle (MEDO) est l'outil de raisonnement tactique appliquée au niveau du PC GTIA dont la finalité est l'élaboration des ordres opérationnels de type OPO ou FRAGO.

Déclenché par un OPO du PC de la brigade interarmes, le processus vise à présenter les éléments d'analyse et de synthèse qui permettent la prise d'une décision d'engagement du GTIA puis la rédaction des ordres aux SGTIA et aux appuis.



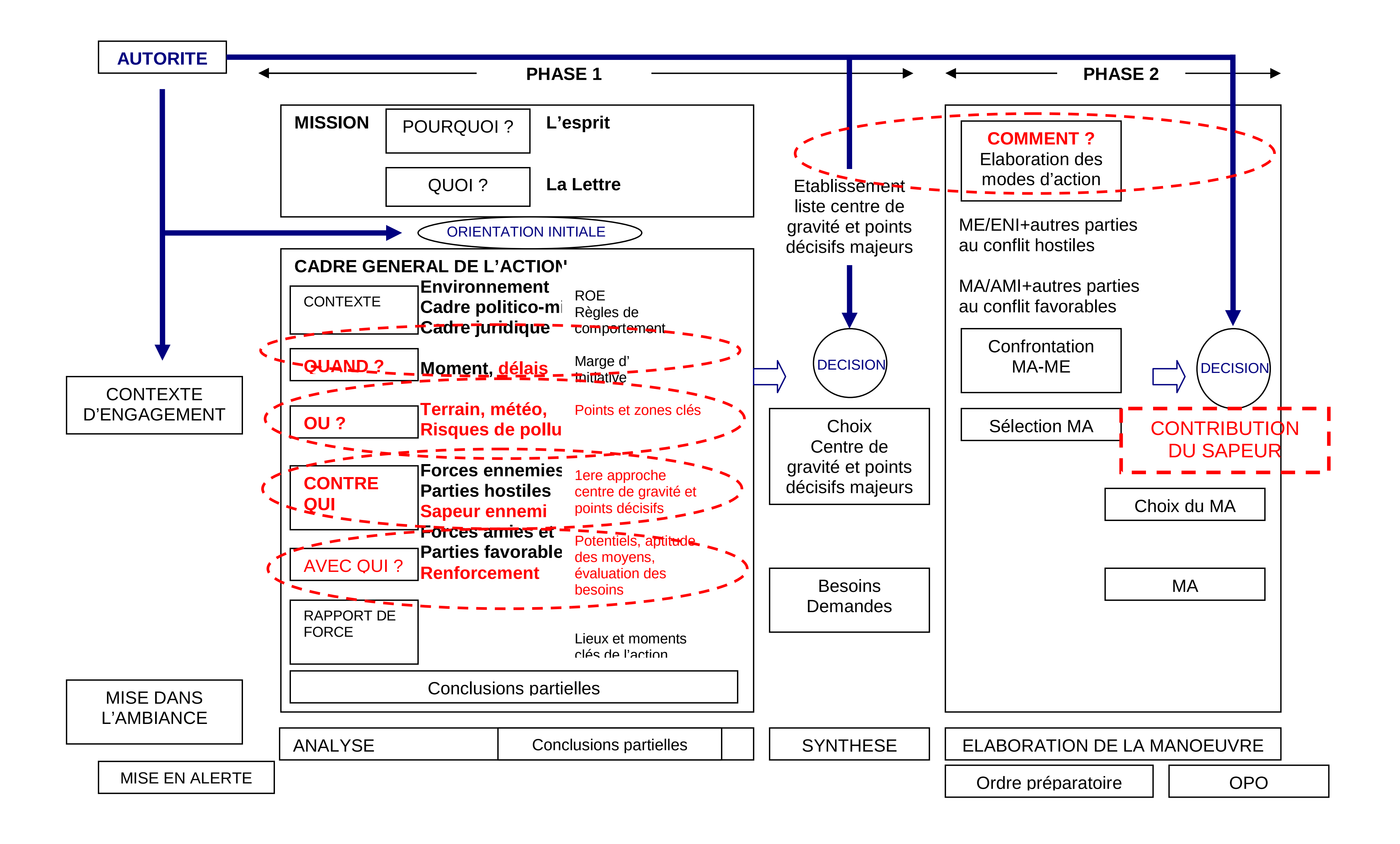
Ce processus se divise en trois phases

5.1 -Phase préalable : (De quoi s'agit-il ?)
Mise dans l'ambiance par l'étude du contexte général de l'engagement qui vise à replacer la mission dans un cadre espace temps d'ensemble.

5.2 -Phase 1 : (Ce qu'il faut faire)
L'analyse consiste à définir ce qui est attendu du GTIA recevant la mission. La synthèse des éléments étudiés vise à faire choisir par le commandant du GTIA et d'arrêter la formulation définitive de **l'effet majeur**.
Dans cette phase, le CDU génie doit apporter ou contribuer à fournir les éléments de réponse suivants :
QUAND : Délais ?
OU : Terrain, météo, pollution du champ de bataille, sites SEVESO ?
CONTRE QUI : Sapeur de l'adversaire, moyens minage/déminage/pontage, point d'appui adverses possibles ?
AVEC QUI : Renforcement du RGBIA, coordination avec le DLO Artillerie ?

5.3 -Phase 2 : (Comment ?)
L'élaboration des manœuvres possibles aboutit au choix par le commandant du GTIA d'un mode d'action : action décisive sur l'adversaire dans un cadre espace/temps défini par des limites et des temps.

Le tableau suivant précise, en rouge, les éléments que le CDU génie doit fournir au cours du processus de déroulement de la MEDO.



AUTORITE
PHASE 1
PHASE 2
MISSION
POURQUOI ?
L'esprit
QUOI ?
La Lettre
ORIENTATION INITIALE
CADRE GENERAL DE L'ACTION
CONTEXTE
Environnement
Cadre politico-mi
Cadre juridique
ROE
Règles de comportement
QUAND ?
Moment, délais
Marge d' initiative
OU ?
Terrain, météo,
Risques de pollu
Points et zones clés
CONTRE QUI
Forces ennemies
Parties hostiles
Sapeur ennemi
1ere approche centre de gravité et points décisifs
Forces amies et
Parties favorable
Renforcement
AVEC QUI ?
Potentiels, aptitude des moyens, évaluation des besoins
RAPPORT DE FORCE
Lieux et moments clés de l'action
Conclusions partielles
CONTEXTE D'ENGAGEMENT
MISE DANS L'AMBIANCE
MISE EN ALERTE
ANALYSE
Conclusions partielles
Etablissement liste centre de gravité et points décisifs majeurs
DECISION
Choix Centre de gravité et points décisifs majeurs
Besoins Demandes
SYNTHESE
COMMENT ?
Elaboration des modes d'action
ME/ENI+autres parties au conflit hostiles
MA/AMI+autres parties au conflit favorables
Confrontation MA-ME
DECISION
Sélection MA
CONTRIBUTION DU SAPEUR
Choix du MA
MA
ELABORATION DE LA MANOEUVRE
Ordre préparatoire
OPO

6 La MRT GENIE

Parallèlement à la MEDO, la méthode de raisonnement tactique (MRT) permet CDU génie de conseiller le commandant du GTIA et son chef opérations, sur la manœuvre afin d'optimiser l'emploi du génie et de préparer ses propositions d'emploi aboutissant aux « ordres d'opération du génie » Cette MRT se subdivise en en deux parties : l'analyse de la mission et l'étude du terrain.

6.1 L'analyse de la mission

Exploiter les ordres reçus afin d'en extraire les éléments nécessaires à l'action génie.

6.1.1 Cadre d'emploi (De quoi s'agit-il ?)

Il s'agit de l'étude de l'action générale de la brigade interarmes, de l'idée de manœuvre du commandant de la brigade et du rôle du RGBIA dans la manœuvre brigade.

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
But de la manœuvre ? Ce que veut faire la brigade. Mission de la grande unité : esprit et lettre.	Evaluation de la situation par le COMBRIG. But et la mission brigade. Idée de manœuvre brigade. Annexe génie de l'OPO brigade	Rôle du génie de l'échelon supérieur. Contraintes et besoins de coordination.
But à atteindre par IA ? Effet majeur du chef IA. Esprit de la mission	Intention du COMBRIG	Première évaluation des plus values génie.
Cadre espace temps ? Quelle est la profondeur de la zone d'action ? Quelle est la durée globale ?	Mission. Exécution.	Définitions de la zone d'action globale. Définition de la durée de l'action globale. Première évaluation des délais utiles.
La manœuvre : Style ? Rythme ?	Mission. Exécution : intention, Mission des subordonnés.	Offensive/défensive. Dynamique/statique. Vitesse moyenne. Actions principales génie. Soucis du sapeur. Précision sur les délais utiles.

6.1.2 La lettre de la mission (quoi ?)

Etudier la mission du GTIA afin de mettre en corrélation les actions IA et génie.

Questions à se poser	Analyse	Conclusions génie
La mission du GTIA ? Les composantes	Mission. Exécution : intention, Mission des subordonnés	Lister par temps, toutes les actions génies qui en découlent. Impératifs tactiques
Effets sur l'ennemi ?	Mission. Exécution : intention, Mission des subordonnés	Déterminer l'effort du génie. Impératifs tactiques
Les contraintes tactiques de la manœuvre ?	Mission. Exécution. Coordination Annexe génie OPO brigade.	Déterminer toutes les actions simultanées génies. Déterminer toutes les actions consécutives génies. GDH et limites des différentes phases

Mes impératifs tactiques ?	Mission. Exécution. Coordination Annexe génie OPO brigade.	Déterminer toutes les actions simultanées génies. Déterminer toutes les actions consécutives génies. ZLO,…
En quoi ma mission est elle décisive pour celle du GTIA ?	Mission. Exécution.	Déterminer les actions IA qui peuvent se faire sans les moyens génie. Déterminer l'effort du génie.

6.1.3 Les délais (quand ?)

Etudier les délais et les caractéristiques temporelles (jour, nuit, saison)

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
Influence des délais impartis sur l'exécution de chaque action génie souhaitable ? Contraintes temps de la manœuvre et mes impératifs horaires ?	Mission. Exécution. Coordination Annexe génie OPO brigade	Détermination du temps utile disponible. Détermination du nombre de taches réalisables Déterminer les délais pour chaque action génie souhaitée Choix des tâches à exécuter (priorité, urgence,…)

Priorité = classement des missions ou des tâches par ordre d'intérêt pour la manœuvre interarmes.
Urgence = classement des missions ou des tâches en fonction des délais pour les exécuter.

6.2 L'étude du milieu

Etudier les facteurs qui vont influer sur l'exécution de la mission et répertorier les moyens « génie » disponibles.

6.2.1 Le Terrain

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
Traficabilité ?	Cartes	Zones défavorables Travaux génie à envisager. Contournements à envisager. Délais supplémentaires. Tâches génie à modifier.
Influence du terrain sur travail génie ? le nivellement. la planimétrie. l'infrastructure. les ressources locales.	Taille de la zone. Densité urbaine. Réseau routier, grands axes et orientation Végétation Relief Zone de parcours faciles, difficiles. Coupures, largeur, rives, ponts, passage à gué Différents compartiment	Zone favorable pour le déploiement ? Le terrain cloisonne, canalise, barre,… dans le cadre tactique donné ? Les points clefs IA et sapeur ? Zones et itinéraires favorables ou défavorables Quels sont les effets que le génie peut obtenir en s'appuyant sur le terrain ? Quels sont les types de travaux génies à effectuer ? Quelles sont les zones d'effort souhaitables ? Quels sont les types de moyens à engager ?

	du terrain Ressources locales. Pollution du terrain.	Besoins en renseignement terrain pour les franchissements, contournements, les ressources… ? La plus value du terrain pour le sapeur ennemi ?

6.2.2 La population

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
Influence de la population	Composition Attitude Mouvement Est-elle une source de renseignement ? Pour qui ?	Influence de la population sur les mouvements Influence de la population sur l'exécution des travaux Conduite à tenir en cas de population, notamment pour notre sûreté.

6.2.3 La météo

Etudier l'influence des saisons, du climat, sur la manœuvre IA et les actions génie.

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
Influence sur la mobilité ?	Cartes	Zones défavorables Travaux génie à envisager Contournement à envisager Délais supplémentaires Tâches génie à modifier
Influence sur le rendement ?		Incidence sur les actions réalisables. Influence sur les actions impératives.

6.3 L'ennemi (contre qui ?)

Etudier ici les possibilités d'action tactique de l'ennemi en fonction de modes d'actions définis par l'IA.

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
L'ennemi global, immédiat, ultérieur	Situation ennemie Mode d'action ennemi Attitude Style Dispositif Formes ou procédés de combat. Volumes de moyens engagés, simultanément ou successivement	Ce que l'ennemi peut faire sur l'IA et comment l'en empêcher. Les points d'application de son effort IA Besoin en protection IA. Besoin en renseignement. Besoin en capacité de rétablissement des communications et de rétablissement de zone.
Le génie ennemi	Bilan exhaustif de ses capacités. (qualitatif et quantitatif) Potentiel et évolution dans le temps. Ses possibilités d'action Menaces sur les unités amies de l'avant Feux, N.B.C., 3°dimension Menaces sur les communications Menaces sur les arrières	Quels sont les effets que le génie ennemi peut obtenir ? Avec quoi marquera-t-il son effort ? Les aires d'effort de recherche pour valider telle ou telle ME. Que peut on déduire de son effort génie sur le ME ? Les points clé ennemis Délais d'intervention du génie futur. Evaluation des délais gagnés ou perdus (franchissement, bréchage,…) Besoins en renseignements Besoins en protection des unités I.A. Besoins de sûreté des unités du génie Besoins en capacité de rétablissement des itinéraires Dispositions à prendre pour contrer ses capacités Missions envisageables pour le génie

6.4 Les moyens (avec quoi ?)

Etudier les capacités amies IA et génie

Questions à se poser	Analyse	Conclusion génie
Les forces ami IA	Situation amie Leurs capacités Possibilité d'action tactique	Les actions génie qui peuvent favoriser leur manœuvre. Distances de tir IA et donc distance des obstacles. Les moyens nécessaires pour réaliser ces actions. Estimation du coût en moyens génie par phases Les délais nécessaires pour réaliser ces actions. Les conséquences éventuelles pour l'inter arme (plan de franchissement, protection…)
Les moyens génie Adaptés à la mission ? Suffisants ?	Annexe génie Le nombre d'obstacles par type réalisables dans les délais utiles.	Nombre et types d'obstacles envisageables Axe d'effort génie, les priorités, urgences. L'articulation de mes moyens La répartition des missions. Les demandes de renforcement.

7 Compléments de raisonnement

La réflexion du commandant d'unité pourra être utilement complétée par le canevas et éléments figurants dans le tableau suivant :

Préparer
Acquérir et exploiter les informations en amont : - Historique des combats, exploiter les plans, la documentation et les schémas des réseaux de la zone et d'accès aux sites. - Récupérer et exploiter les dossiers d'objectif et les bulletins de renseignement. - Faire exécuter (si possible) les reconnaissances sur le terrain par les chefs de section en tenant compte de l'environnement, des ressources locales, et des menaces éventuelles (mines, munitions, pièges...). - Prendre contact avec l'autorité IA appuyée et responsable de la zone. - A la réception ou durant la préparation de l'OPO, appliquer la MRT génie. - Evaluer les délais nécessaires. - Prévoir, demander et prendre en compte les moyens en renforcement éventuels. - Articuler la compagnie . - Réaliser les propositions d'emploi. - Coordonner avec l'interarmes les phases de l'engagement des moyens génie. - Rédiger les ordres.

Conduire
Contrôler, coordonner et optimiser les actions : - Réarticuler les moyens après le déplacement initial (détaché/conservé). - Exécuter ou faire exécuter les reconnaissances complémentaires sur le terrain. - Conseiller le COMGTIA au fur et à mesure de la manœuvre en cours et à venir. - Suivre en permanence la situation tactique. - Suivre la manœuvre des SGTIA de tête, en vue d'anticiper les demandes et besoins. - Conduire les actions génie de la CCG dans la profondeur de la zone d'action du GTIA. - Gérer les moyens reçus en renforcement : les positionner en permanence afin de Réduire les délais d'intervention et anticiper les besoins - Coordonner l'engagement des moyens non impliqués éventuellement. - Coordonner le travail des sections

- Organiser les chantiers et gérer les moyens (rotation bennes...). - Coordonner les actions en cours, suivre les CR d'avancement et en rendre compte - Contrôler l'avancement des chantiers et des réalisations. - Rendre compte en permanence de l'état des itinéraires de manœuvre et/ou logistiques. - Anticiper les complètements (vivres, munitions, carburant,) - Poursuivre l'inventaire des moyens et ressources locales. - Affiner éventuellement les délais, les besoins en moyens de renforcement, et en matériaux. Gérer et alimenter les dépôts en matériaux. - Etablir et collationner les STANAG. - Etre en mesure de réagir à une menace inopinée (participer à un détachement de barrage). - Rendre compte en fin de mission des actions réalisées.

Réorganiser
Remettre en condition opérationnelle et anticiper les actions suivantes : - Se préparer pour la mission suivante. - Regrouper, réarticuler et acheminer l'ensemble de la CCG vers sa zone de déploiement opérationnel. - Effectuer les opérations de ravitaillement et de remise en condition du personnel et des matériels. - Ré acheminer les matériels donnés ou reçus en renforcement.

8 Les propositions

Les propositions consistent pour un CDU détaché auprès de l'Interarmes :
-à proposer une **articulation** de ses moyens
-à définir des **priorités** en matière de déploiement, de mobilité, de contre mobilité et de protection dans le but d'appuyer au mieux la manœuvre des unités IA.

Ces propositions se basent sur la réflexion de la méthode de raisonnement tactique (MRT) menée en amont et des conclusions qui ont été déduites de l'étude de la mission, du terrain, de l'ennemi et des moyens.
Ces conclusions permettent de définir :

- les actions génie à mener
- la zone d'effort génie
- les limites de l'action du génie

Menée sous la forme d'un dialogue entre le chef IA et le commandant d'unité du génie. Ce dialogue doit être structuré et aborder les points suivants :

- Une introduction
- Les conclusions essentielles génie suite à l'analyse
- Les propositions d'emploi
- Un plan d'obstacles

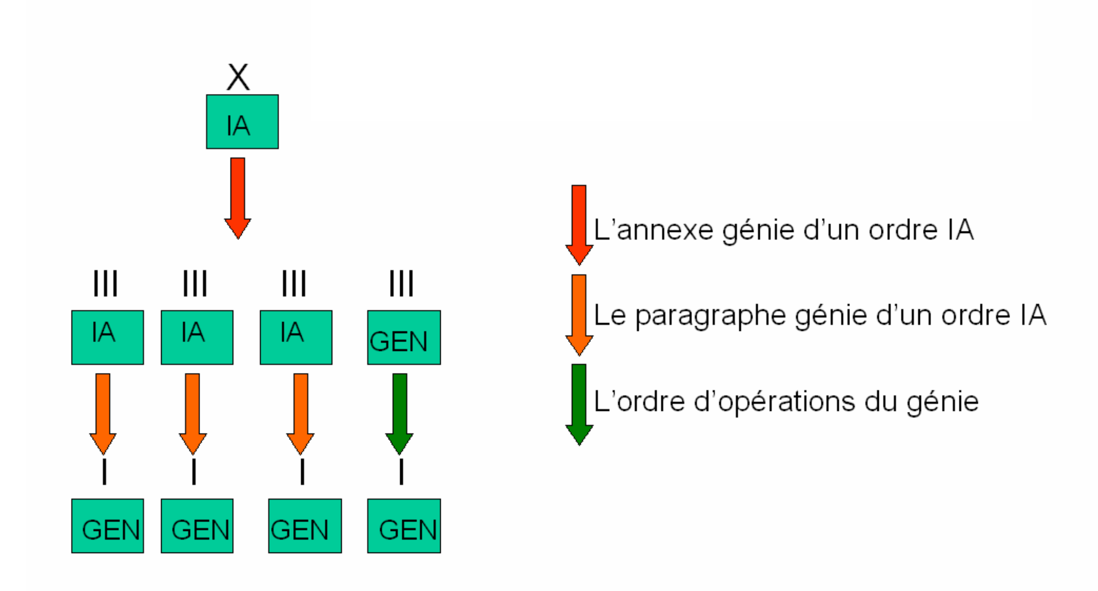
CANEVAS	
PREAMBULE	Rappel sur les moyens organiques et les moyens obtenus en renforcement et leurs performances en termes d'effets
IDEE MAITRESSE	Caractériser l'Appui génie et évoquer les éventuelles difficultés détectées à prendre en compte (complètements, garde des obstacles, effort génie, sûreté des éléments génie, délais…)
ANNONCE DU PLAN	Présentation des conclusions Proposition d'articulation et d'emploi de la CCG
CONCLUSIONS SUITE A L'ANALYSE	
LA MISSION	Lister les missions génie suivant les phases de la manœuvre IA: délais utiles, rythme, coordination et moyens nécessaires.
LE MILIEU	Le terrain est globalement favorable à notre action entre…. et …. Présenter les arguments Ébaucher une solution aux éventuelles difficultés évoquées dans l'idée maîtresse et présenter l'effort génie
L'ENNEMI	Décrire l'action du sapeur ennemi au regard du terrain : entrave à notre action, positionnement de ses obstacles, son effort, ses menaces…. Présenter les arguments Ébaucher une solution aux éventuelles difficultés
LES MOYENS	Quantitatif : suffisance des moyens organiques et des renforcements obtenus initialement … Qualitatif : adaptation des moyens à la manœuvre… Présenter les arguments
PROPOSITIONS D'ARTICULATION DE LA CCCG	Présenter l'articulation des éléments génie dans un cadre espace temps en argumentant.
PROPOSITIONS D'EMPLOI DE LA CCG	Présentation d'un tronc commun permettant de réaliser l'effet majeur de l'IA. Proposition 1 avec avantages/inconvénients Proposition 2 avec avantages/inconvénients Argumenter la solution préférentielle
PRESENTATION DE L'EBAUCHE D'UN PLAN D'OBSTACLE	
CONCLUSION	

ANNEXE 2 : ORDRES GENIE

Rédigée par l'échelon de commandement génie attaché à l'autorité interarmes l'annexe « génie » est incrémentée par l'autorité interarmes à son ordre d'opérations puis adressée aux éléments génie.

Le paragraphe génie s'apparente à une annexe « génie » simplifiée et s'insère dans des ordres interarmes plus courts. C'est donc le volume de l'ordre interarmes qui conditionne le choix de rédiger un paragraphe plutôt qu'une annexe.

L'ordre d'opérations du génie est l'ordre adressé par l'autorité génie à ses unités génie subordonnées. Sa contexture est conforme à celle des ordres d'opérations interarmes.



1 Le paragraphe génie de l'OPO du GTIA

Le paragraphe génie permet au commandant du GTIA de définir l'emploi du génie (effets à produire). Cet ordre se décline en cinq paragraphes :

0 - Articulation :

-Reçus en renforcement (en provenance d'une autre unité) :
Tel type de moyens en provenance de telle unité, à partir de (GDH) jusqu'à (GDH), ou pour tel temps, ou sur telle limite.

-Détachés sous OPCOM, OPCON, TACOM, TACON :
Telle unité, renforcée de tel élément (en provenance de l'unité), à partir de (GDH) jusqu'à (GDH), ou pour telle phase, au profit de telle unité.
Les moyens d'appui sont donnés en renforcement à une compagnie de combat du génie et non pas un GTIA.
-Conservés aux ordres (délais éventuels):
Reliquat du régiment du génie et des moyens donnés en renforcement.

1 - Mission générale :

La mission générale est exprimée avec **un terme de mission ou un effet à obtenir**, un **cadre espace – temps**, l'expression d'un **effort** (au profit d'une unité ou sur une portion de terrain), d'une **priorité** accordée au profit d'un type de mission.

2 - Missions particulières :

Les missions particulières sont ordonnées selon une numérotation à partir de 10 (où, quand, comment, pour qui).

3 - Exécution :

31 - Missions des unités conservées aux ordres :

Reprise sans commentaire des missions détaillées au sein du deuxième paragraphe, et concernant uniquement les unités conservées aux ordres**.**

32 - Instructions de coordination :

-Liaison à assurer avec les voisins.
-ZLO, ZRO.
-Consignes de destruction (restrictions).
-Réseau de manœuvre.
-Commandement des secteurs de franchissement.
-Détachement de barrage, DHIG.
-Autorités qualifiées pour la mise en oeuvre des obstacles de manœuvre.
-Lieux de rendez-vous des unités détachées.

33 – Sûreté :

-Sûreté immédiate
-Sûreté rapprochée

4 - Commandement et logistique.

41 - Logistique :
Recomplètement consommables génie

42 – SIC: Vacation genie toutes les 2 heures.

43 - Commandement:

-Positions du PC génie et du TC1 génie

2 L’ordre d’opérations du CDU

L’ordre d’opération du génie reprend les paragraphes usuels d’un ordre d’opérations émis par l’interarmes :

0 - Articulation du génie :

A- Les renforcements (reçus par la compagnie).
B- Les sections détachées (auprès de quelle unité, GDH) et leurs renforcements (situation de départ).
C- Les sections conservées et leurs renforcements (situation de départ)
D- L’articulation pour chaque temps de la manœuvre.

1 - Situation :

A – Générale.
Ce paragraphe dresse le cadre général de l’action de la compagnie.
(action offensive, défensive, durée, lieu, but-objectif)

B - Forces ennemies.

- Ennemi global dont génie ennemi.
- Ennemi initial dont actions du génie ennemi.
- Ennemi ultérieur dont actions du génie ennemi.
- Réaction de l’ennemi (H1, H2) : détailler au sein de ces hypothèses les actions réalisées par le génie ennemi.
- Ennemi futur dont actions du génie ennemi.
- Menaces complémentaires : 3D, NBC, Guerre électronique.

C - Forces amies.
-Nature, volume, action en cours et position du GTIA, des SGTIA.
-Mission - but du GTIA appuyé.
-Idée de manœuvre du GTIA (intention, schéma de manœuvre, missions des SGTIA).
-Génie de l’échelon supérieur (recenser les moyens de renforcement possibles).

D - Terrain et météo.
-Définition de la zone d’action, contraintes imposées par le terrain et aspects militaires déterminants.
-Analyse météorologique.
-Conditions de manœuvre (zones d’approches, couloirs de mobilité, itinéraires, zones et points clés)

E – Population.

F - Evaluation de la situation par le CDU génie.

2 - Mission – But :

Ce paragraphe présente **la mission générale du génie** pour la phase de manœuvre considérée. Il s'agit de définir un **effet à obtenir** assorti d'une notion **d'effort** dans l'espace ou au profit d'une unité particulière et d'une notion de **priorité** accordée au profit d'un type de mission (appui à la mobilité / contre mobilité / protection et sauvegarde / aide au déploiement).

Ce paragraphe est la recopie *in extenso* du paragraphe « Mission générale » de l'annexe génie de l'OPO du GTIA.

3 - Exécution :

A - Idée de manœuvre.

Ce paragraphe se subdivise en trois rubriques :
- **L'intention** (En vue de …je veux…)
- **Le schéma de manœuvre** (par temps)
- **Les missions des sections** (par temps)

B - Mouvements.
- Itinéraires de manœuvre.
- Itinéraires logistiques.
- Rocades de contrôle, de traversées, de réorientation, variantements.

C - Prescriptions techniques.

- Consommations autorisées.
- Restrictions (zones, emploi de certaines mines, horaires de programmation des mines programmables…)
- Ouverture d'itinéraire : marquage, balisage, conduite à tenir sur les obstacles (ECH 1, ECH 2).
- Plan d'obstacles.
- Compte-rendu de mise en place, de réalisation…
- Densité des obstacles à bases de mines.
- Plan de franchissement.
- Localisation des points de franchissement.
- Sécurité du franchissement.
- Consignes de destruction.
- Détachement de barrage.

D - Instructions de coordination.

- Liaisons à assurer.
- ZLO, ZRO.
- Réseau de manœuvre.
- Commandement des zones de franchissement.
- Autorités qualifiées pour la mise en œuvre des obstacles de manœuvre.
- Lieu de rendez-vous des sections détachées.

E - Sûreté.

- Sûreté immédiate.
- Sûreté rapprochée.

F -Consignes particulières.

- NRBC.
- LATTA.
- Conduite à tenir en fin de mission.

4 - Administration et logistique :

A. Déploiement logistique.
B. Ravitaillement.
C. Maintenance.
D. Santé.
E. Organisation du commandement et procédure logistique.

5 - Commandement et transmissions :

A -Implantation des PC.
- Positions successives du PC du GTIA.
- Positions des PC des SGTIA, à préciser pour les sections détachées.
- Positions successives (coordonnées + GDH) du PC du BATGEN et des PC TAC.

B - Liaisons et vacations.
- Régime.
- Compte-rendu, vacations (pour les sections détachées).
- Détachement de liaison et de commandement.

C - Transmissions.
Conforme à l’OPSIC du GTIA.

D -Guerre électronique.
Conforme à l’OPSIC du GTIA.

E - Point de contact.
Rédacteur de l’ordre.

3 L'OpO UE formaté

Classification:	Lieu PC:	Références cartes:
Nmr / exemplaires	GDH signature:	
Régiment:		Fuseau horaire de l'ordre:

0: ARTICULATION:	
A) Moyens reçus en renforcement:	
B) Moyens détachés:	*«* [X° Sion], *renforcée de* [Y Moyen], *auprès de* [Z° Cie] *de* [GDH] *à* [GDH] *Reprise aux ordres le* [GDH] */ après* [UTM]»
C) Moyens conservés aux ordres:	
D) Moyens adaptés:	

PRIMO: SITUATION	
A) ENI:	
- Situation générale de combat (Résumé succinct)	« *L'adversaire* [Fait quoi / Où / Quand], *et a pour objectif* [..........] » « *Il pourrait être renforcé de:* [ENI futur] *dans un délai de* [z H. / J.] »
- Présentation de la Z.A.	*« Il agit sur une zone caractérisée par:* [Coupures Hydro / VR / VF] [Infrastructures destructions éventuelles / réalisées] [Zones polluées munitions / actes de combat] [Praticabilité (Végétation / Zones inondées / Accès aux coupures)] [Conséquences de la Météo]
B) AMI: - Mission du GTIA. - Dispositif initial. - Phases de la manoeuvre.	« *Le GTIA, chargé de* [Mission], *de* [GDH] *à* [GDH], *est initialement dans le dispositif suivant:* [Qui dans quel Fuseau / en ECH. 1 - 2] » *Il doit, faisant effort* [où et quand] : *T0* => [Quoi] *T1* => [Quoi] *...* => [Quoi] *EMD* => [Quoi]
C) POPULATION: - Cadre de l'intervention. - Mouvements de population. - Situation politique.	*« Nous agissons dans le cadre* [Accords] *sur le territoire* [Pays], *comprenant un mélange* [Ethnies / Religions]. *Les mouvements suivants* [Ont été observés / Sont en cours]: [Exode / Déplacement] *sur* [Quel(s)] *itinéraires*.

- Attitude des populations.	*Les institutions* [Politiques / Administratives] *sont:* [Stables / Instables / En cours de rétablissement / Désorganisées *]* *dans la zone* [Des combats / Arrière]. *La population comprend* [Milices / Forces de police / Déserteurs] *d'un volume de* [.......] *plutôt* [Favorables / Hostiles] *et susceptibles d'intervenir* [A notre profit / Contre notre action] ».

SECUNDO: MISSION	
- Mission générale du Génie - Détail des missions.	« *Appuyer.*[Eléments du GTIA] *entre* [UTM] et [UTM], *en* [Tâches générales], *en faisant effort* [UTM ou GDH]. *EMD* [Φ 2 Div.] • *11* - [Nbre itinéraires par RGT d'ECH. 1] • *12* - [Nbre et classe des points de passage] • *13* - [Priorité entre ponts d'infra ou moyens d'équipage] • *14* - [Participer à la recherche du renseignement sur les ponts] • *15* - [Faciliter l'implantation des PC par dépollution] • *16* - [Participer à la saisie des ponts intacts, sinon rétablir (x) Points de Passage en MLC (y) par moyens (Continus / Discontinus)]. • *17* - [Renseigner sur l'état des ponts sur (Lieu) et rechercher les emplacements éventuels de pontage]. • *18* - [Partriciper à la recherche du RENS Terrain. P1 = (...), P2 = (...)]. • *29* - [Rétablir les itinéraires de manoeuvre en MLC (...)]. • *30* - [Participer à la sûreté des arrières en marquant / ouvrant et balisant les obstacles].

TERTIO: EXECUTION	
<u>A) MISSIONS DES UNITES CONSERVEES</u>	« [X] *renforcée par* [Y] *faire* [Z] *pour* [GDH] *à* [UTM] [1 °Phase] *e.m.d......* [2 °Phase]

B) PRESCRIPTIONS TECHNIQUES: - Consommations autorisées. - Restrictions d'emploi des mines. - Ouverture d'itinéraires et Marquage / Balisage. - Plans d'obstacles. - CR de Mise en place / Réalisation (Obstacles / Travaux). - Densités des Lignes et Bandes minées. - Coupures Min. / Max. pour destructions.	 *« Mines modernes et / ou dispersables:* [x/3] *d'A.I. (D.I.). »* *« Autodestruction des mines programmables pour* [GDH] *au plus tard. »* *« P1 = contournement avec marquage sommaire de l'obstacles,* *P2 = ouverture à 4 m. avec balisage sommaire. »* *« A fournir à* [Qui] *pour le* [GDH]. *»* *« A fournir à* [Qui] *pour le* [GDH]. *»*
C) MESURES DE COORDINATION: - Limites entre unités. - Prise en compte des moyens de renforcement. - Z.L.O. - Restrictions en matière de destructions. - Destructions soumises à l'approbation du PC. - Itinéraires de manoeuvre. - Commandement des Secteurs de Franchissement. - Autorités qualifiées pour la mise en oeuvre des obstacles de manoeuvre. - Modalités de prise de contact des unités détachées.	 Joindre calque. *« Moyens disponibles à/c* [GDH] *à* [UTM]. *»* *« Destructions interdites en centre ville de* [UTM] *»* *« Ponts autoroutiers soumis à approbation du PC RGT. »* Joindre calque. *« Rendez-vous avec* [X° Unité] *à* [UTM] *pour* [GDH]. *»*
D) SURETE: - Immédiate: - Rapprochée:	 *« A charge des unités ».* *« A charge des unités appuyées pour les unités détachées* *Assurée par le* [X° unité] *en zone Arrière pour les moyens conservés ».*
E) CONSIGNES PARTICULIERES: - NBC: - LATTA:	 ⇒ *<u>Estimation du danger:</u>* *- Possibilités de l'ENI.* *- Zones dangereuses (espace-temps).* ⇒ *<u>Protection:</u>* *- Niveau* [0 / 1 / 2 et Quand]. *- Mesures particulières*. ⇒ *<u>Décontamination:</u>* *- Manoeuvre* [Emplacement PDD, chaîne RGT / GDH, TC1/GDH]. *- Priorités.* ⇒ *<u>Divers</u>:* *- Météo: Msg MM à transmettre à* [GDH] *et toutes les 6 H.* *- Alerte* [Réseaux, PD F1, etc.] *à mettre en oeuvre dès* [GDH].

- CAT en fin de mission:	« [Interdit / Auto défense / Libre]. » *« Regroupement à* [...], *EMD...... »*

QUARTO: ADMINISTRATION - LOGISTIQUE	**CF. O.A.L et/ou § Log de l'OPO**
A) DEPLOIEMENT LOGISTIQUE: - TC 2 - TR	*« TC 1 à* [Lieu] *jusqu'à* [GDH]. *»* *« TC 2 à* [Lieu] *jusqu'à* [GDH]. *»*
B) RAV:	*«* [PRR / BD / DAS] *en* [UTM] *à/c* [GDH] *»* *« Recomplètements en mines HPD et dispersables:* [Lieu et GDH] *».* *« Recomplètements autres RAV:* [Lieu et GDH] *».*
C) MEC	« *Durée intervention max. niveau cie:* [n H.] *».* « *Unité de soutien de rattachement du RGT*.: [X° unité] *à* [UTM] *à/c* [GDH] »
D) SAN:	*« PS à* [UTM] *à/c* [GDH] *»*. *« Triage à* [UTM] *à/c* [GDH] *»*. *« Moyens donnés en renforcements:* [VAB SAN] *au TC1 ».*
E) PROCEDURE LOGISTIQUE:	*« CR* [SYNLOG / SITEFF].*à fournir pour* [GDH *] »* *« Acheminement par* [Moyens] ».

QUINTO: COMMANDEMENT - TRANSMISSIONS	
A) IMPLANTATION des P.C.	*« PC Actif à* [UTM] *jusqu'à* [GDH] *»*. *« PC Futur à* [UTM] *à/c* [GDH] *»*.
B) LIAISONS et VACATIONS: - OL et DL: - Unités détachées:	Face ENI G => D Sinon S => N et E => W « Vacation horaire sur R11 avec PC RGT ».
C) TRANSMISSIONS Régimes & Horaires [UHF / PRA]	cf. O.C.T. *« Régime* [Silence / Discrétion / Liberté] *de* H à H+... *»*
D) GUERRE ELECTRONIQUE: MPE CME	*« Puissance limitée »*

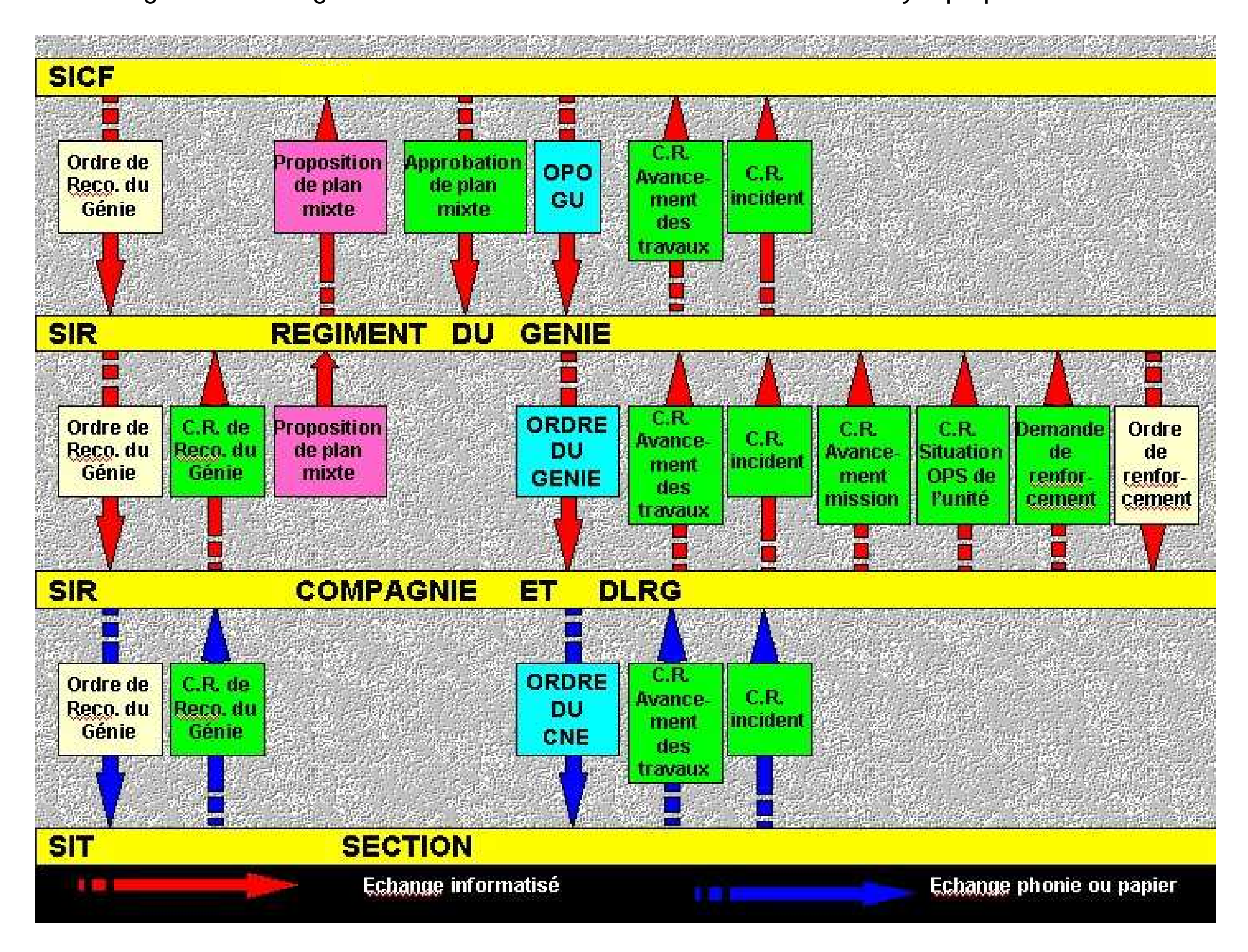
ANNEXES

NOM AUTORITE
GRADE

AUTHENTIFICATION
CLASSIFICATION

ANNEXE 3 : PROCEDURES OPERATIONNELLES

Les échanges de messages entre CDU et CDS sont numérisés selon le synoptique suivant :



En-tête de message:

Z O URGENCE P R	Z : FLASH *exceptionnel*	O : IMMEDIAT *impératif*	P : URGENT *le plus courant*	R : ROUTINE *information*
CD SD PROTECTION DR NP	CONFIDENTIEL DEFENSE	SECRET DEFENSE	DIFFUSION RESTREINTE	NON PROTEGE
SIC//XXX/YYY	CODE IDENTIFICATION SIC DONNE PAR AUTORITE SUPERIEURE			
EXER/ OPER/	IDENTIFICATION DE L'EXERCICE OU DE L'OPERATION (EXER / ANVIL2004)			
MSGID/	IDENTIFICATION DU MESSAGE (SITREP / 002 / 3(FR)SION / JUN //)			
REF/	(REF / OPORD / 002 / 2(FR)CIE / 030815Z JUN //)			
EFDT/	GDH DU DERNIER RENSEIGNEMENT INCLUS DANS LE MESSAGE			

1 Compte-rendu de situation (SITREP)

1. PRINCIPES

La procédure SITREP fait appel à un message unique de compte rendu de situation AMI-ENI. Par le formatage adopté, le message SITREP procure un cadre de rédaction. Il se présente sous la forme de carnets de messages. Il est connu et utilisé par l'interarmes et constitue pour le génie un message générique pour les comptes rendus immédiats de reconnaissance, d'avancement des travaux et d'incident.

2. CONTEXTURE DU SITREP

Le SITREP comporte pour la partie rédactionnelle 12 rubriques sous formes de cases désignées par des lettres, seules les cases utiles étant remplies et transmises ; certaines de ces cases se subdivisent par des numéros :
A· Ligne de contact ;
B· Position - Situation 1er échelon ;
C· Position - Situation 2ème échelon, appuis, base et divers ;
D· Position et manœuvre des PC, en 6 paragraphes ;
E· Position du PC tactique éventuel ;
F· Capacité opérationnelle (11 pleinement opérationnel, 22 pratiquement opérationnel, 33 tout juste opérationnel, 44 non opérationnel), et événement logistique majeur ;
G.Obstacles amis (série 10) et ennemis (série 20) :
· 11 et 21 : Obstructions ;
· 12 et 22 : Coupures ;
· 13 et 23 : Zones minées ;
· 14 et 24 : Zones contaminées.
Renseignements sur l'ENI avec :
H· quatre renseignements élémentaires possibles (cases 11, 12, 13 et 14) en indiquant successivement source, groupe date - heure, nature, volume, position et attitude ;
- une case (case 2) pour les possibilités ENI.
R. Appréciation de situation.
S. Intention et réponses.
T. Demandes.
Z. Divers.

3. PERIODICITE

Le SITREP est utilisé par le subordonné en fonction de sa situation ou sur demande du supérieur. Il doit:
- Pour les rubriques principales (essentiellement ligne de contact) au minimum toutes les six heures ;
- Ne pas répéter d'informations déjà fournies et qui ne comportent pas de changement par rapport au message précédent ;
- Être envoyé instantanément en cas d'information majeure d'intérêt immédiat (apparition d'un 2ème échelon ENI, changement de PC).

<table>
<tr><td>Z O
URGENCE
P R</td><td>FROM</td><td>TO</td><td>INFO</td></tr>
<tr><td>BT EXERCICE
(X 3)
OU
REEL (X 3)</td><td>CD SD
PROTECTION
DR NP</td><td>SIC</td><td>EXER

OPER</td></tr>
<tr><td>MSGID/SITREP N°</td><td>REF</td><td colspan="2">EFTD // GDH</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="2">A LIGNE DE CONTACT</td></tr>
<tr><td rowspan="2">B SITUATION 1er ECHELON</td><td>C 1/2ème ECHELON 2/APPUIS
POSITION SIT PROFONDEUR
3/BASE 4/DIVERS</td></tr>
<tr><td>D 1/PCAV/ 2/PCAR(ANT LOG)
3/BASCULE PREVUE-REALISEE
4/MR/PC AV /5 MR PC AR
6/ACCORD-REFUS-REPORT à Z</td></tr>
<tr><td>E PC TAC</td><td>F 1/CAPOPS 11 22 33 44/ 2/PERT DEF LOG MAJEURES</td></tr>
<tr><td>G 11/OBSTRUCTIONS
12/ COUPURES A
13/ ZONES MINEES M
14/ ZONES CONTAMINEES I</td><td>21/OBSTRUCTIONS
22/ COUPURES E
23/ ZONES MINEES N
24/ ZONES CONTAMINEES I</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>H
E 11/
N
N 12 /
E
M 13/
I
14/</td><td>SOURCE</td><td>GDH</td><td>NATURE</td><td>VOLUME</td><td>POSITION</td><td>ATTITUDE</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>2/
POSSIBILITES
ENI</td><td>R
APPRECIATION

SITUATION</td></tr>
<tr><td rowspan="2">S
1/INTENTION

2/REPONSES</td><td>T
DEMANDES</td></tr>
<tr><td>Z
DIVERS</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>REDACTEUR</td><td>CELLULE TPH</td><td>BT</td></tr>
<tr><td>GDH
APPROB</td><td>DEPOT RECEPT</td><td>VISA - OBS</td></tr>
</table>

Z O URGENCE P R	FROM **WW**	TO **ER**	INFO **TP**
BT EXERCICE (X 3) OU REEL (X 3)	CD SD PROTECTION DR NP	SIC	EXER **RED DIAMANT** OPER
MSGID/**SITREP N°** **5**	REF **OPO 1 GTIA 2**	EFTD // GDH **201230 Z APR 2009**	

A LIGNE DE CONTACT
TH 2010-4520 / TH 2011-4523

B SITUATION 1er ECHELON **TH 2010-4520** **TH 2011-4523** **AU CONTACT**	**C** 1/2ème ECHELON 2/APPUIS POSITION SIT PROFONDEUR 3/BASE 4/DIVERS **TH 2010-4515** **D** 1/PCAV/ 2/PCAR(ANT LOG) 3/BASCULE PREVUE-REALISEE 4/MR/PC AV /5 MR PC AR 6/ACCORD-REFUS-REPORT à Z

E PC TAC	**F** 1/CAPOPS 11 22 33 44/ **2/**PERT DEF LOG MAJEURES **22**

G 11/OBSTRUCTIONS	21/OBSTRUCTIONS
12/ COUPURES A	22/ COUPURES E
13/ ZONES MINEES **TH 2010-4519**	23/ ZONES MINEES N
14/ ZONES CONTAMINEES I	24/ ZONES CONTAMINEES I

H						
E 11/ N N 12 / E M 13/ I 14/	SOURCE	GDH	NATURE	VOLUME	POSITION	ATTITUDE

2/ POSSIBILITES ENI	**R** APPRECIATION **PLAN OBSTACLES** SITUATION **TERMINE A 201200Z SUR L3**
S 1/INTENTION **FREINAGE DE L3 A L2** 2/REPONSES **BARREP 01 EN COURS REDACTION**	**T** DEMANDES **Z** DIVERS **EXEMPLE DE MESSAGE**

REDACTEUR **WW**	CELLULE TPH	BT
GDH APPROB	DEPOT RECEPT	VISA - OBS

4 Compte rendu d'obstacles amis (BARREP)

1. PRINCIPES

L'objet de ce message est de communiquer les informations sur les obstacles amis du niveau formation à celui de l'unité. Ce message toutes armes permet aux formations de transmettre des informations sur les obstacles en cours et planifiés appartenant au plan d'obstacles de la force amie. Le message se prête à une représentation sous forme de tableau.

2. CONTEXTURE DU BARREP

Le BARREP comporte pour la partie rédactionnelle 7 rubriques sous formes de cases désignées par des lettres, seules les cases utiles étant remplies et transmises; certaines de ces cases se subdivisent par des numéros :

A· Nom du compte rendu. Décrit les nom et numéro du compte rendu, le GDH du compte rendu est le GDH de validité des options sélectionnées du champ « état d'avancement de l'obstacle» (case **D**);

B·**1** Constitue la référence de l'ordre opérationnel relatif à un BARREP donné**.**;

2 Identification de l'unité qui a effectué le compte rendu.

C· Décrit le(s) numéro(s) de carte relatif(s) à un message donné;

D·1 Le numéro de l'obstacle ;

2 Le nom ou numéro de la zone ou ceinture d'obstacles ;

3 Un code à deux lettres, à partir de la liste E, pour décrire le type d'obstacle**.**

4 Les coordonnées UTM de l'obstacle.

5 Un code à une lettre de la liste C, pour décrire le type de mine.

6 Un code de trois lettres de la liste AC, pour décrire l'état de l'obstacle.

E· Donne le GDH de début et de fin d'activation de l'obstacle.

F· Ce champ optionnel sert aux remarques ;

G·Une indication par oui ou non indique s'il y a accusé-réception.

Z O URGENCE P R	FROM	TO	INFO
BT EXERCICE (X 3) OU REEL (X 3)	CD SD PROTECTION DR NP	SIC//	EXER// OPER//
A MSGID//*200/A* **BARREP N°**	EFDT// *201/A* GDH	**C** *214/A* CARTO DE REFERENCE	
B 1 REF//*202/C*/ REF ORDRE SUP		**2** *205/A*/IDENTITE UNITE FAISANT LE CR	
D1*209/B* N° OBSTACLE	**2** *209/A* N°OU NOM ZONE D'OBSTACLE	**3** *210/B* TYPE OBSTACLE (CF LISTE E)	
4 *214/D* COORD OBSTACLE	**5** *210/E* TYPE DE MINE (CF LISTE C)	**6** *210/H* ETAT OBSTACLE (CF LISTE AC)	
E *217/J* DUREE D'ACTIVATION GDH DEBUT/ GDH FIN/	**F** *297/A* REMARQUES *214/J* POINT D'ENTRÉE - COORDONNEES *214/K* POINT DE SORTIE- COORDONNEES MARQUAGE COTE AMI : OUI - NON		**G** *299/* ACCUSE RECEPTION OUI NON
REDACTEUR	CELLULE TPH	BT	
GDH APPROB	DEPOT RECEPT	VISA - OBS	

5 Compte rendu d'obstacles ennemis (OBSREP)

1. PRINCIPES

L'objet de ce message est de communiquer les informations sur les obstacles ennemis du niveau formation à celui de l'unité. Ce message toutes armes permet aux formations de transmettre des informations sur les obstacles appartenant au plan d'obstacles de la force ennemie. Le message se prête à une représentation sous forme de tableau.

2.CONTEXTURE DE L'OBSREP

L'OBSREP comporte pour la partie rédactionnelle 8 rubriques sous formes de cases désignées par des lettres, seules les cases utiles étant remplies et transmises ; certaines de ces cases se subdivisent par des numéros :

A· Nom du compte rendu. Décrit les nom et numéro du compte rendu, le GDH du compte rendu est le GDH de validité des options sélectionnées du champ **F** « Points d'entrée et de sortie »;

B· Décrit le(s) numéro(s) de carte relatif(s) au message;

C· Nom du lieu dit et les coordonnées UTM de l'obstacle ;

D· Données sur l'obstacle :

1. Indicateur de présence de mines ;
2. Un code à une lettre de la liste C, pour décrire le type de mine ;
3. Un code à deux lettres, à partir de la liste E, pour décrire le type d'obstacle **;**
4. Caractéristiques de l'obstacle.

E· Dimensions ;

F· Points d'entrée et de sortie de l'obstacle ;

G·Remarques ;

H·Une indication par oui ou non indique s'il y a accusé-réception

LISTE E		**LISTE C**		**LISTE AC**	
BE	**Merlon**	**A**	**De zone**	**PRO**	**Proposé**
MF	**Champ de mine**	**H**	**Anti-hélico**	**PLR**	**Planifié**
WO	**Réseau de barbelés**	**N**	**Pas de mine**	**PLP**	**Préliminaire**
TD	**Fossé antichar**	**O**	**Sur route**	**IMP**	**Préparé pour destr**
AB	**Abattis**	**P**	**Anti-personnel**	**EXE**	**Réalisé**
BT	**Pièges**	**T**	**Anti-char**	**PAS**	**Franchissable**
DT	**Dents de dragon**	**U**	**Inconnu**	**BRE**	**Ouvert/Bréché**
CR	**Cratère Entonnoir**	**D**	**Autres dispositifs**	**CLR**	**Nettoyé**
DM	**Démolition**			**CAN**	**Annulé**
RI	**Cours d'eau**			**MRK**	**Marqué**
FL	**Inondation**			**COV**	**Battu par feux ENI**
LS	**Éboulement**				
UX	**Munition non explosée**				
OT	**Autres**				

Z O URGENCE P R	FROM	TO	INFO
BT EXERCICE (X 3) OU REEL (X 3)	CD SD PROTECTION DR NP	SIC//	EXER// OPER//

A MSGID//*200/A* **OBSREP N°**	EFDT// *201/A* GDH	**B** *214/A* CARTO DE REFERENCE

C 1 *214/B*/LIEU DIT	**2** *214/D* COORDONNEES UTM

D 1 *209/B* INDICATEUR DE PRESENCE DE MINE	***2*** *210/E* TYPE DE MINE (CF LISTE C)	***3*** *210/B* TYPE OBSTACLE (CF LISTE E)

4 CARACTERISTIQUES	**E** *214/I* DIMENSIONS LONGUEUR LARGEUR PROFONDEUR HAUTEUR

F *214/J* POINT D’ENTRÉE -COORDONNEES *214/K* POINT DE SORTIE-COORDONNEES	**G** REMARQUES *220/I* CONTOURNEMENT POSSIBLE *229/H* METHODE DE BRECHAGE	**H** *299/* ACCUSE RECEPTION OUI NON

REDACTEUR	CELLULE TPH	BT
GDH APPROB	DEPOT RECEPT	VISA - OBS

6 Demande d'évacuation sanitaire (CASEVACREQ)

1. PRINCIPES

L'objet de ce message est de communiquer les informations sur un personnel à évacuer. Le message se prête à une représentation sous forme de tableau.

2 .CONTEXTURE DU MESSAGE EVASAN

Le CASEVACREQ (MSG EVASAN OTAN) comporte pour la partie rédactionnelle 7 rubriques sous formes de cases désignées par des lettres, toutes les cases sont remplies et transmises.

A Identité du demandeur de l'EVASAN

B Position, nom du lieu-dit, coordonnées UTM du lieu où se trouve l'unité demandeuse ;

C Point de récupération des blessés : nom du lieu dit et coordonnées UTM du lieu ;

D Destination = point de livraison des blessés : nom du lieu dit et coordonnées UTM du lieu **(Rubrique qui ne concerne pas le niveau CDS)**

E Détail sur les blessés
1/ Nombre
2/ Description de l'état de chacun des blessés (numéroter les blessés : « blessé 1… »)
3/ Besoins particuliers (médecins, moyens spécifiques…)
4/ GDH blessures
5/ Priorités

F Détails sur la situation tactique (position ENI, itinéraires d'accès, etc…)

G Coordination
1/ Fréquence, indicatifs au point d'enlevé du blessé
2/ Signe de reconnaissance
3/ Fréquence, indicatifs au point de destination de l'EVASAN **(Rubrique qui ne concerne pas le niveau CDS)**
4/ Signe de reconnaissance **(Rubrique qui ne concerne pas le niveau CDS)**

<table>
<tr><td>Z O
URGENCE
P R</td><td>FROM</td><td>TO</td><td>INFO</td></tr>
<tr><td>BT EXERCICE (X 3)
OU
REEL (X 3)</td><td>CD SD
PROTECTION
DR NP</td><td>SIC//</td><td>EXER//

OPER//</td></tr>
<tr><td>REF</td><td colspan="2">MSGID
CASEVACREQ</td><td>EFDT</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>A UNITE</td><td colspan="3">UNITE DEMANDEUSE :</td></tr>
<tr><td>B LOCALISATION DE L'UNITE</td><td colspan="3">COORDONNEES UTM + LIEU-DIT :</td></tr>
<tr><td>C PICK-UP POINT</td><td colspan="3">COORDONNEES UTM + LIEU-DIT :</td></tr>
<tr><td>D DESTINATION</td><td colspan="3">COORDONNEES UTM + LIEU-DIT :</td></tr>
<tr><td colspan="4">E DETAILS SUR LES BLESSES</td></tr>
<tr><td>E1 NOMBRE</td><td>E2 DESCRIPTION DE L'ETAT</td><td colspan="2">E3 BESOINS PARTICULIERS</td></tr>
<tr><td colspan="2">E4 GDH</td><td colspan="2">E5 PRIORITES</td></tr>
<tr><td rowspan="3">F DETAILS SUR LA SITUATION TACTIQUE

- POSITION ENI
- ITINERAIRES D'ACCES
- RENDEZ-VOUS
- ETC…</td><td colspan="3">G COORDINATION</td></tr>
<tr><td>G1 FREQUENCE + INDICATIFS DU PICK-UP POINT</td><td colspan="2">G2 SIGNE DE RECONNAISSANCE</td></tr>
<tr><td>G3 FREQUENCE + INDICATIFS DU POINT DE LIVRAISON</td><td colspan="2">G4 SIGNE DE RECONNAISSANCE</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>REDACTEUR</td><td>CELLULE TPH</td><td>BT</td></tr>
<tr><td>GDH APPROB</td><td>DEPOT RECEPT</td><td>VISA - OBS</td></tr>
</table>

7 Demande de dépannage (BATRESEVACREQ)

1. PRINCIPES

L'objet de ce message est de communiquer les informations sur un véhicule à dépanner. Le message se prête à une représentation sous forme de tableau.

2. CONTEXTURE DU MESSAGE

Le message comporte pour la partie rédactionnelle 15 rubriques sous formes de cases désignées par des lettres, toutes les cases sont remplies et transmises :
A Identité du demandeur du dépannage
B Cartographie de référence (numéro de série + échelle)
C Unité bénéficiaire (nom, fréquence, indicatif)
D Position du véhicule
E Données du véhicule à dépanner
1/ numéro de la demande
2/ genre du VHL
3/ type de VHL
4/ immatriculation
5/ état du véhicule : **D** (peut se remorquer) / **T** (remorquable avec levage) / **P** (remorquable) / **N** (non remorquable)
6/ Besoins particuliers : **RECV** (dépannage) / **EVAC** (évacuation) / **BOTH** (les 2)
7/ État de l'équipage : **Opérationnel** / **Non Opérationnel**
8/ Lieu d'évacuation : Sans Objet
F Identification de l'unité au point de contact
G Point de contact
1/ Lieu-dit
2/ Coordonnées
H Matériel transporté
1/ Indications générales
2/ Type de chargement
3/ Quantité
I Matériel spécifique nécessaire
1/ Quantité
2/ Type
J Autres besoins
K Obstacles
1/ Type
2/ Forme
3/ Coordonnées
L Recomplètement carburant
1/ Nom de la position
2/ Coordonnées
3/ Quantité
4/ Code OTAN CARB
M Fléchage vers lieu rendez-vous : OUI / NON
N Lieu rendez-vous
1/ Nom du lieu
2/ Coordonnées
O GDH arrivée lieu rendez-vous

Z O URGENCE P R	FROM	TO	INFO
BT EXERCICE (X 3) OU REEL (X 3)	CD SD PROTECTION DR NP	SIC//	EXER// OPER//
REF	MSGID **BATRESEVACREQ**		EFDT

A IDENTITE DEMANDEUR	**B** CARTO REF (N° SERIE + ECHELLE)
C BENEFICIAIRE (NOM, FREQUENCE, INDICATIF)	**D** POSITION DU VEHICULE

E DONNEES DU VEHICULE A DEPANNER			
E1/ N° DEMANDE	**E2/** GENRE VHL	**E3/** TYPE VHL	**E4/** IMMATRICULATION
E5/ ETAT VHL	**E6/** BESOINS PARTICULIERS	**E7/** ETAT DE L'EQUIPAGE	**E8/** LIEU D'EVACUATION

F IDENT UNITE AU POC

G POC	**G1/** LIEU-DIT	**G2/** COORDONNEES

H MATERIEL TRANSPORTE		
H1/ INDICATIONS GENERALES	**H2/** TYPE DE CHARGEMENT	**H3/** QUANTITE

I MATERIEL SPECIFIQUE NECESSAIRE	
I1/ QUANTITE	**I2/** TYPE

J AUTRES BESOINS

K OBSTACLES		
K1/ TYPE	**K2/** FORME	**K3/** COORDONNEES

L RECOMPLETEMENT CARBURANT			
L1/ NOM DE LA POSITION	**L2/** COORDONNEES	**L3/** QUANTITE	**L4/** CODE OTAN CARB

M FLECHAGE VERS LIEU RDV : OUI / NON

N LIEU RDV	**N1/** NOM DU LIEU	**N2/** COORDONNEES

O GDH ARRIVEE LIEU RDV

REDACTEUR	CELLULE TPH	BT
GDH APPROB	DEPOT RECEPT	VISA - OBS

ANNEXE 4 : DOCUMENTS DE DOCTRINE

1 Documents génie

GEN 10.001 GEN 100 - Concept d'emploi du génie en opérations
GEN 35.001 GEN 110 - Manuel d'emploi des compagnies du combat génie
GEN 36.001 GEN 120 - Manuel d'emploi des sections de combat du génie
GEN 40.011 GEN 214 - Notice "Action du génie en zone urbaine"
GEN 56.001 GEN 215 - Aide-mémoire du CDS Notice "Action du génie en zone urbaine"
GEN 40.002 GEN 216 - Notice de mise en œuvre des moyens d'appui à la mobilité verticale (AMV) en zone urbaine
GEN 50.001 GEN 701 - Mémento de manœuvre de force du génie
GEN 54.021 - La fonction commandement dans les régiments du génie
AGESTER 10.001 - Agencement de l'Espace Terrestre

CONTRE MOBILITE

GEN 10.101 - Concept de contre-mobilité XXI
Obstacles
GEN 37.111 GEN 135 - Manuel d'emploi du groupe forage
GEN 60.111 TTA 702 - Règlement sur la réalisation des obstacles par les FT
Minage
GEN 37.121 GEN 133 - Manuel d'emploi du groupe enfouisseur de mines antichars
GEN 37.122 GEN 134 - Manuel d'emploi du groupe disperseur de mines antichars
GEN 50.121 GEN 302 - Mémento sur les mines et systèmes de minage

APPUI MOBILITE

Franchissement coupure humide
GEN 36.211 GEN 136 - Manuel d'emploi de la section EFA
GEN 36.212 GEN 137 - Manuel d'emploi de la section PFM
GEN 37.211 GEN 131 - Manuel d'emploi du groupe MLF

Franchissement coupure sec
GEN 30.221 Manuel d'emploi relatif aux opérations de bréchage
GEN 36.221 GEN 142 - Manuel d'emploi de la SOUVIM
GEN 36.222 GEN 140 - Manuel d'emploi de la section de déminage mécanique lourd
GEN 37.221 GEN 141 - Manuel d'emploi du groupe de déminage de zone
GEN 50.221 TTA 707 - Mémento sur le contre-minage

Équipement du terrain
GEN 50 226 Mémento de franchissement des obstacles à base de mines et les opérations de dépollution
GEN 37.231 GEN 138 - Manuel d'emploi et de mise en oeuvre du groupe MATS

AIDE AU DEPLOIEMENT

GEN 50.301 Mémento sur les actions d'aide au déploiement d'une force projetée
Énergie
GEN 37.311 GEN 139 - Manuel d'emploi du groupe de production d'énergie
Eau
GEN 37.321 GEN 166 - Manuel d'emploi des groupes de production d'eau du génie
Infrastructure horizontale et verticale
GEN 36.331 GEN 162 - Manuel d'emploi de la section travaux voie ferrée
GEN 36.332 GEN 163 - Manuel d'emploi de la section mobilité voie ferrée
GEN 36.333 GEN 161 - Manuel d'emploi de la section travaux lourds
GEN 37.331 GEN 168 - Manuel d'emploi du groupe chantier

GEN 37.332 GEN 169 - Manuel d'emploi du groupe d'infra ops de RGBIA

SAUVEGARDE PROTECTION

Organisation du terrain

GEN 37.411 GEN 160 - Manuel d'emploi du groupe organisation du terrain (OT)

UNITES ET ACTIONS SPECIALISEES

Montagne

GEN 36.511 GEN 145 - Manuel d'emploi de la section équipement montagne

Amphibies

GEN 36.521 GEN 146 - Manuel d'emploi de la section équipement de plage

GEN 36.541 GEN 124 - Manuel d'emploi des cellules de la section de liaison et de reconnaissance (SLRO)

Aéroportés

GEN 36.551 GEN 144 - Manuel emploi de la section d'équipement de zone de poser (SEZP)

Plongeurs

GEN 20.531 - Doctrine d'emploi et de mise en oeuvre des plongeurs de l'AdT

GEN 50.531 TTA 755 - Mémento d'emploi des plongeurs de l'armée de terre

MATERIELS ET TECHNIQUES

GEN 50.601 GEN 180 - Mémento des capacités du génie

GEN 50.602 - Mémento des capacités du Génie en opérations

GEN 50.603 GEN 150 - Mémento des techniques du génie

GEN 50.604 GEN 151 - Mémento des principaux matériels du génie

GEN 50.605 GEN 301 - TTA 705 - Mémento sur les explosifs et les destructions

GEN 37.501 GEN 605 – Manuel d'emploi de la grue polyvalente LIEBHERR

8 Documents OTAN

L'accord de normalisation est défini comme suit dans le glossaire OTAN AAP-6 : "Enregistrement d'un accord survenu entre plusieurs ou entre toutes les nations membres, aux termes duquel celles-ci décident d'adopter des matériels militaires semblables (ou similaires), des munitions, ravitaillements, approvisionnements, des procédures opérationnelles, logistiques ou administratives identiques ou similaires". Ils sont regroupés dans un document appelé AAP4.

Les STANAG sont en constante évolution au gré des réunions des groupes de travail du génie de l'OTAN, dont la France fait partie.

Il s'agit pour le génie :

-du STANAG 2010 Marquage de la classe militaire (Military Load Class) ;
-du STANAG 2017 Consignes au chef de détachement de protection d'un ouvrage à détruire et au chef de l'équipe de mise de feu ;
-du STANAG 2021 Détermination de la class militaire des ponts, des bacs, des portières de transport et des véhicules ;
-du STANAG 2036 Procédures de pose, de marquage, de repérage et de compte rendu en matière de minage ;
-du STANAG 2123 Carnet d'obstacles ;
-du STANAG 2430 Messages et comptes-rendus du génie de l'OTAN ;
-du STANAG 2989 Transfert de barrage ;
-du STANAG 2991 Glossaire OTAN du génie de combat.

9 Documents TTA

Numéro	Titre
ABC 101/21	Manuel sur l’emploi du peloton de cavalerie blindée
ABC 103	Manuel d’emploi du GTIA à dominante blindée « roue canon »
ABC 331	Manuel provisoire d’emploi des unités à dominante blindée en zone urbaine
INF 202	Manuel d'emploi de la section d'infanterie et additif
INF 212	Manuel d'emploi de la compagnie d'infanterie
INF 213	Emploi de l'infanterie en zone urbanisée
IINF 223	Manuel d’emploi du GTIA à dominante infanterie
TTA 106	Manuel d'emploi de termes, sigles et signes conventionnels militaires
TTA 110	Mémento LATTA
TTA 207	Règlement sur les mesures de sécurité à appliquer en temps de paix
TTA 702	Règlement sur l'emploi et la réalisation des obstacles par les FT
TTA 705 GEN 301	Mémento sur les explosifs et les destructions
TTA 707	Mémento sur le contre minage
TTA 722	Notice relative au durcissement des infrastructures de stationnement en zone d'opérations
TTA 750	Manuel d'emploi relatif aux franchissements
TTA751 GEN420	Mémento de franchissement, de navigation et de pontage.
TTA 755	Mémento d’emploi, de mise en œuvre et d'instruction des plongeurs de l'armée de terre
TTA 808 Tome1	Ennemi générique pour l’entraînement et l’instruction des FT
TTA 808 Tome 2/1	Armée Glaise
TTA 808 Tome 2/3	Armée HUMUS
TTA 808 Tome 3	Forces irrégulières
TTA 904	Manuel d’emploi relatif à la brigade interarmes générique
TTA 950	Manuel provisoire ‘emploi des FT dans le contrôle de foules
TTA 980	Manuel d’emploi des FT en zone urbaine